MIGR'ACTION

L'insertion des réfugié.e.s en zones rurales par l'agriculture

Diagnostic exploratoire : la Loire Atlantique, le Calvados et la Manche

Rédaction de Zineb Sarhane, Manon Droniou et Charlotte Filiat

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Etrangers et de la Nationalité (DAAEN)

financé par la DAAEN

Association BATIK International

SOMMAIRE

Fiche des acronymes 4
Avant-propos 5

I. Un diagnostic mené dans le cadre du projet Migr'action.... 6
1. Contexte global 6
2. Introduction 7
3. Méthodologie 9

II. Dynamiques associatives 12
1. Les structures publiques..... 12
2.concentration d'associations 13
. 3. Hébergements..... 14
4. Insertion professionnelle..... 16
5. Projets phares des territoires cibles..... 17

III. Dynamiques agricoles 20
1.L'agriculture comparée à l'offre globale d'emploi..... 20
2.Profil agricole des territoires cibles..... 20
3.Les périodes de besoins accrus en main d'œuvre..... 22
4.Défis agricoles dans les territoires cibles..... 23
5.Liens existants avec les exilé.e.s..... 23

IV. Freins et leviers à l'insertion relevés sur les 3 territoires... 27
1. Les freins à l'insertion relevés sur les 3 territoires..... 27
2. Les leviers à ces freins relevés sur les 3 territoires..... 28

V. Réflexions autour de la mise en place du projet Migr'action 30
1.Présentation des points de vigilance que le diagnostic a relevé en lien avec la mise en place du projet Migr'action 30
2. Présentation des partenaires potentiels identifiés du projet..... 32

VI. Conclusion..... 36

VIII. Bibliographie 37

VII. Annexes 40
Annexe 1. Glossaire 40
Annexe 2. Entretiens menés..... 42
Annexe 3. Listes d'acteur.rice.s pour aller plus loin..... 44
Annexe 4. Fiches récapitulatives des projets d'insertion identifiés (non exhaustif) 46
Annexe 5. Compte-rendu Haute-Garonne..... 52
Annexe 6. Compte-rendu Ille-et-Vilaine 57
Annexe 7. Projets de recrutements en Loire-Atlantique, Manche et Calvados..... 61

FICHE DES ACRONYMES

ADEAR ⇒ Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural
AFPA ⇒ Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
AOP ⇒ Appellation d'Origine Protégée
AT-SA ⇒ Accueil Temporaire - Service de l'Asile. Structure pour les demandeur.se.s d'asile le temps de l'instruction, pour les personnes en procédure accélérée en priorité (intégré dans le dispositif HUDA)
CADA ⇒ Centre d'Accueil pour Demandeur.se.s d'Asile. Hébergement pour les demandeur.se.s d'asile (ayant déjà leurs attestations de demandeur.se) le temps de l'instruction , puis pour maximum 2 mois (pour les débouté.e.s ou régularisé.e.s) qui fournit un accompagnement administratif, social, médical, un soutien à l'apprentissage du français et une préparation à la sortie
CAO ⇒ Centre d'Accueil et d'Orientation. Hébergement de transit pour les migrant.e.s évacué.e.s des camps
CDDI ⇒ Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CIR ⇒ Contrat d'Intégration Républicaine
CHUM ⇒ Centre d'Hébergement d'Urgence Migrant.e.s
CIVAM ⇒ Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture en Milieu rural
CPH ⇒ Centre Provisoire d'Hébergement à destination des Bénéficiaires de la Protection Internationale (réfugié.e.s et bénéficiaires de protection subsidiaire) qui assure un accompagnement de 9 mois
CR ⇒ Conseil Régional
DDCS ⇒ la Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DGEF ⇒ Direction Générale des Étranger.e.s en France
DIHAL ⇒ Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement
DNA ⇒ Dispositif National d'Accueil, regroupe tous les types d'hébergements pour les demandeur.euse.s d'asile et les réfugié.e.s
FLE ⇒ Français Langue Etrangère. Ce sont les cours de français qui sont données aux personnes non francophones
GUDA ⇒ Guichet Uniques d'Accueil des Demandeurs d'Accueil, services de l'OFII et de la préfecture
HUDA ⇒ Hébergement d'Urgence pour les Demandeur.se.s d'Asile à titre transitoire et dans l'urgence. Pour les personnes en procédure accélérée ou dublinées en priorité, celles en attente d'une prise en charge en CADA.
PADA ⇒ Plateforme d'Accueil des Demandeur.se.s d'Asile
PMSMP ⇒ Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PRAHDA ⇒ Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeur.se.s d'Asile
OFII ⇒ Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. Opérateur principal de la Direction Générale des Étrangers en France qui conçoit et pilote les politiques d'immigration et d'intégration en France
OFPRA ⇒ Office Français de Protection des Réfugié.e.s et des Apatrides
SPADA ⇒ Structure de Premier Accueil des Demandeur.se.s d'Accueil. Structure régionale ou départementale pour les demandeur.se.s d'asile qui ne sont pas pris en charge par les CADA
RNCP ⇒ Répertoire National des Certifications Professionnelles

AVANT - PROPOS

Ce diagnostic a émergé en lien avec la construction d'un projet prenant en compte deux enjeux contemporains : la nécessité de redynamiser et peupler les zones rurales françaises et les difficultés d'intégration des réfugié.e.s en zone urbaine. Face aux nombreux avantages que la vie en zone rurale et périurbaine peut proposer, à savoir des opportunités de travail dans des métiers en tensions, des logements à des prix plus abordables et un cadre de vie plus agréable, l'idée d'un projet en lien avec la valorisation de ces avantages a émergé. Parallèlement, ces zones présentent également des désavantages et des freins à une insertion pérenne. Ces freins ont été identifiés et développés tout au long de notre étude.

Le projet a été pensé en amont de l'appel à projets à travers des premières rencontres avec des agriculteur.rice.s et des travailleur.euse.s sociale.s en zones rurales, parallèlement à une volonté de Batik de renouer avec la thématique de migration. Ainsi, ce diagnostic s'opère dans le cadre d'une réponse positive à l'appel à projets national 2020 de la politique d'intégration des étrangers primo-arrivants.

Le projet en lui-même n'était pas construit, ni même défini en amont du diagnostic. Ce diagnostic vise précisément à définir l'orientation et l'élaboration du projet. Cependant, certains objectifs globaux ont été élaborés en amont, s'articulant principalement entre : valoriser les compétences et savoir-faire des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) au sein du secteur agricole, construire des relations professionnelles pérennes entre employeurs.se.s et employé.e.s, redynamiser les zones rurales en valorisant des métiers agricoles les villages et petites communes et briser les préjugés des parties prenantes sur les réfugié.e.s d'une part et sur les zones rurales d'autres part.

Ainsi, la ligne directrice du projet migr'action est d'insérer les BPI en zones rurales et cela par le biais des métiers de l'agriculture.

Les orientations du projet avaient donc dejà été édictées, cependant l'ingénierie du projet et sa transposition en actions concrètes se sont définies et précisées tout au long de notre diagnostic et de nos échanges avec les acteurs locaux.

Les orientations du projet avaient donc déjà Le diagnostic répond donc à un double objectif, celui de rechercher et produire de l'information sur des territoires ciblés et celui de construire un projet.

De cette manière, ce diagnostic n'a pas pour vocation d'établir une liste exhaustive des acteurs et des initiatives des territoires, de fait notre recherche a été orientée par le désir de construire le projet et d'identifier de potentiels partenariats. Il a semblé essentiel d'identifier en amont les différent.e.s acteur.rice.s et initiatives présentes sur le territoire afin de construire un projet pertinent et cohérent, évitant ainsi les doublons et cela dans le but d'assurer une dynamique de coopération et de mise en réseau. Les acteur.rice.s ont été identifiés de manière à représenter les divers axes de l'insertion en zones rurales.

Notre recherche a débutée par la lecture de deux ressources directement liées à notre étude, à savoir : le compte rendu public factory, secrétariat général par les affaires régionales Auvergne Rhône Alpes 2019-2020 et Une autre histoire de la crise des réfugiés, la réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France, Matthieu Tardis, juillet 2019. La littérature sur ce sujet, étant un sujet précis et récent, demeure restreinte pour le moment.

Le contenu sur lequel le diagnostic a été bâti repose principalement sur notre collecte de données qui découle de nos nombreux et divers entretiens effectués avec les différent.e.s acteur.rice.s des territoires ciblés (41 entretiens). La situation sanitaire a rendu impossible les déplacements de terrains qui avaient été envisagés afin de relever des observations de terrain. Néanmoins, des déplacements seront effectués par la suite pour la mise en place du projet.

Enfin les informations sur le secteur agricole ont été récoltées principalement à travers les ressources des DRAAF des Pays de la Loire et de la Normandie, des données de Pôle emploi ou encore des écrits des associations agricoles.

I- UN DIAGNOSTIC MENÉ DANS LE CADRE DU PROJET MIGR'ACTION

1. CONTEXTE GLOBAL

Ce diagnostic de territoire s'inscrit dans un contexte national plus large, celui de la politique de gestion migratoire en France. La France, comme ses homologues européens connaît une légère hausse de la migration sur son territoire ces dernières décennies avec un pic d'afflux particulier dans les années 2015. Ces flux résultent en grande partie de la multiplication de conflits de longue durée dans les pays du Proche et Moyen-Orient et d'Afrique subsaharienne. Ces arrivées ont créé des lieux de concentration des exilé.e.s et ont soulevé l'incapacité des pays occidentaux, dont la France, à réagir convenablement dans l'accueil de ces populations[1].

L'immigration est un phénomène principalement urbain qui s'explique par divers facteurs, notamment le désir de reconversion professionnelle, celui de l'accès au marché de l'emploi et aux formations et la présence de leurs communautés dans les grandes villes. De fait, selon l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), près des deux tiers des migrant.e.s s'installent dans les zones métropolitaines dans la majorité des pays de l'OCDE contre 58 % des nationaux de naissance[2]. Dans ce sens, les chiffres français selon l'Ofii révèlent que 46% des demandes d'asile sont concentrées en Ile-de-France, pour 19% des capacités nationales d'hébergement[3].

De cette manière, certaines villes de France se sont retrouvées dans des situations de tension, en particulier Calais connue pour sa dite « jungle » et les différents camps qui se sont installés à Paris. Face à ce constat le gouvernement annonce le 21 octobre 2015[4] le démantèlement de la jungle de Calais afin de la désengorger et de répartir les exilé.e.s sur le territoire. Les exilé.e.s ont été réparti.e.s dans les 301 centres d'accueil et d'orientation (CAO) répartis sur tout le territoire national. L'arrivée des d'exilé.e.s dans des zones périurbaines ou rurales peu habituées à ce type de public a suscité des vagues de rejet parfois à caractère xénophobe (Alpes de Haute Provence, Var, Chateaudouble, Champtercier, etc.), mais a parallément mis en lumière la mobilisation citoyenne à travers les élans de solidarité dans l'accueil et l'aide à l'insertion de ces populations.

Dans la continuité de la stratégie gouvernementale de désengorger les grandes villes, la réforme de l'asile du 29 juillet 2015 est mise en place. Elle introduit la volonté de schémas régionaux d'accueil des exilé.e.s participant à la dynamisation des espaces ruraux : *« Le schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés fixe, tous les deux ans, la part des demandeurs d'asile devant résider dans chaque région(...) Cette répartition tient compte des caractéristiques démographiques, économiques et sociales ainsi que des capacités d'accueil de chaque région.*[5]»

---

1 Lendaro A., Rodier C., Lou Vertongen Y. 2019. La crise de l'accueil - Frontières, droits, résistances. La Découverte, 350 p.

2 Organisation for Economic Co-operation and Development. 2018. Working together for local integration of migrants and refugees. OECD (ed)

3 Vie publique. 2020. Demandeurs d'asile et réfugiés : Quelle politique d'accueil en 2021-2023 ? [15/04/21] https://www.vie-publique.fr/en-bref/277873-demandeurs-asile-et-refugies-politique-daccueil-2021-2023

4 Courtecuisse C. 2020. L'accueil des migrants en milieu rural : Une « orientation directive » pour combler les discontinuités territoriales ? In: Dalloz (ed.). *Les discontinuités territoriales et le droit public*. Dalloz. [8 avril 2021] https://discontinu.hypotheses.org/laccueil-des-migrants-en-milieu-rural-une-orientation-directive-pour-combler-les-discontinuites-territoriales

5 Fédération des acteurs de la solidarité. 2020. Publication d'un nouveau schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés. https://www.federationsolidarite.org/actualites/publication-dun-nouveau-schema-national-daccueil-des-demandeurs-dasile-et-dintegration-des-refugies/

Dans ce sens, de nombreux financements ont été débloqués à destination des communes rurales. Les enveloppes régionales sont calculées au prorata du nombre de signataires de contrat d'intégration républicain (CIR) par région, découlant du nouveau programme d'intégration des primo-arrivant.e (lois du 07 mars 2017), directement lié à la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN)[6].
La volonté de désengorger les villes se superpose à une volonté de redynamiser les zones rurales, et en particulier le secteur agricole français.
La France est le premier pays agricole de l'Union Européenne, néanmoins elle rencontre un déficit de croissance important dans ce secteur et une chute importante du nombre d'exploitations agricoles ces dernières décennies. En effet, depuis les réformes nationales et européennes (PAC), (entamées dès la fin du 20ème) l'activité agricole se concentre et favorise de plus en plus les exploitations agricoles de grande échelle. Le recensement agricole de 2012 a révélé que parmi les agriculteur.rice.s âgé.e.s de plus de 50 ans (et qui donc cesseraient leur activité dans dix ans au plus), seuls 40% [7]d'entre elleux connaissaient le/la jeune agriculteur.rice qui reprendrait son exploitation. La France dispose pourtant d'un grand potentiel de rayonnement dans le secteur agricole, le territoire étant riche en surfaces cultivables. Il constitue pratiquement la moitié de la surface totale du territoire national. Ce potentiel demeure inexploité puisque d'une part le secteur agricole rencontre une difficulté croissante face au poids des grosses exploitations. D'autre part, la difficulté à trouver des employé.e.s et exploitant.e.s agricoles entrave la pérennisation de l'activité, entraînant la multiplication des cessations et un déficit de renouvellement.

2. Introduction

Notre étude s'articule autour de trois départements français. Ces territoires ont été sélectionnés au regard de leurs orientations politiques, de leur accessibilité et des dynamiques associatives en place. En somme, ils ont été sélectionnés en tenant compte des dynamiques particulièrement favorables à la mise en place du projet Migr'action. Après deux semaines de recherches intensives s'articulant entre des lectures académiques et des recherches internets, d'autres territoires avaient été présélectionnés : le Calvados (Normandie), l'Ille et Vilaine (Bretagne), la Loire Atlantique (Pays de la Loire), l'Hérault et la Haute-Garonne (Occitanie). Au gré des entretiens et des recherches, il s'est avéré que les territoires les plus pertinents au vu du projet Migr'action seraient : le Calvados (14), la Manche (50) et la Loire Atlantique (44)[8].

D'un prisme agricole, ces trois départements sont constitués de grandes surfaces agricoles mobilisées et le milieu agricole constitue un secteur dynamique d'employabilité sur le territoire. Ces trois départements sont marqués par une forte prédominance du maraîchage et de savoir-faire locaux (AOP laitiers, AOP cidre, vignes...). Néanmoins, chacun bénéficie de ses propres spécialités : la Manche est un des plus gros fournisseurs en lait conventionnel, la Loire Atlantique est le premier fournisseur de lait bio et le Calvados est le premier département cidricole de France. Ces trois départements présentent de fait de nombreuses opportunités d'un point de vue agricole.

La région normande (constituée de deux des département cibles : le Calvados et la Manche), au regard de sa population, accueille en moyenne moins d'immigré.e.s que de nombreuses autres régions françaises.[9] De 2016 à 2020, 17 410 primo-arrivant.e.s ont signé un CIR en Normandie. Il y a

6 Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés, Direction générale des étrangers en France. 2021. Appel à projets national relatif à l'intégration des étrangers primo-arrivants, dont les bénéficiaires de la protection internationale.

7 Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. 2015. Agriculture Française, Chiffres clés. Paris, France : APCA, 2 p. https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/002_inst-site-chambres/pages/infos_eco/FicheAgri_Francais.pdf

8 Pour plus de détails sur la sélection des territoires se référer à la méthodologie

9 Insee. 2014. Une immigration de travailleurs en Haute-Normandie. [14 avril 2021]. https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285628

actuellement 65 000 personnes étrangères[10] qui vivent en Normandie, 775 personnes y ont par ailleurs été mises à l'abri suite au démantèlement de la jungle de Calais.[11] Cela a parfois suscité un rejet de la part des populations locales comme le cas du CAO de Serquigny peut en témoigner,[12] mais également la montée du FN à Crécy dans la Manche. Le schéma régional de 2015 a fixé pour objectif la mise en place de 3 213[13] places d'hébergement en Normandie dédiées aux demandeur.se.s d'asile. En outre, l'orientation des demandeur.se.s d'asile pour le Calvados et la Manche dépend du guichet unique situé à Caen.

En 2019, la Loire Atlantique a accueilli 1 725 migrant.e.s (sur un total régional de 4 450), 35 % des signataires de CIR en Loire-Atlantique étaient des bénéficiaires de la protection internationale (soit 785 sur 2 217 CIR signés)[14]. Le département de Loire Atlantique bénéficie d'une grande dynamique associative sur le territoire parallèlement à une offre d'emplois non pourvus très élevée. En Loire-Atlantique, il y a 1 347 places d'hébergement spécialisées dans l'accueil des exilé.e.s sur le territoire. Cela s'inscrit dans une dynamique régionale plus large, puisqu'au 1er janvier 2020 le Pays de la Loire fait partie des régions qui ont connu la plus grande création de place pour l'accueil des demandeur.se.s d'asile avec la Bretagne, la Nouvelle Aquitaine et l' Occitanie.[15] Par ailleurs la Loire Atlantique est le département qui reçoit le plus grand afflux de demandes d'asile de la région, tout en bénéficiant également du plus grand nombre de places dédiées d'hébergement[16]. Néanmoins la majorité des capacités d'hébergement sont concentrées à Nantes qui subit un phénomène de saturation de ses capacités d'accompagnement et d'hébergement. Il en découle une volonté d'excentrer l'activité associative dans des villes périphériques mais qui se heurte aux problématiques d'attractivité et de mobilité liées aux zones rurales et périurbaines.

Après s'être imprégné du contexte global français et local des ces trois départements, ce diagnostic a pour ambition de relever la question suivante : *quelles sont les différentes dynamiques et opportunités d'insertion socio-professionnelle, en particulier liées à l'agriculture, pour le public réfugié en Loire Atlantique, dans la Manche et le Calvados ?*

Pour répondre à cela, il conviendra dans un premier temps de présenter les dynamiques associatives et agricoles de ces territoires cibles que nos recherches ont mises en exergue. Puis de terminer en analysant les apports et les différents enjeux que cette étude a su soulever dans la construction du projet Migr'action.

---

10 Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) - Direction territoriale de Rouen (dép. 27, 76) - Seine-Maritime - 76 - Annuaire | service-public.fr . https://lannuaire.service-public.fr/normandie/seine-maritime/ofii-76540-01. Consulté le 14 mai 2021

11 Dubois T. 2017. Après leur arrivée en Normandie, où sont les migrants de Calais ? Paris Normandie. Consulté le [14 avril 2021] https://www.france-terre-asile.org/actualites/actualites/lactualite-france-terre-dasile/apres-leur-arrivee-en-normandie-o-sont-les-migrants-de-calais

12 Dubois T. 2017. Après leur arrivée en Normandie, où sont les migrants de Calais ? Paris Normandie. Consulté le [14 avril 2021] https://www.france-terre-asile.org/actualites/actualites/lactualite-france-terre-dasile/apres-leur-arrivee-en-normandie-o-sont-les-migrants-de-calais

13 Préfecture de la Région Normandie. 2016. Schéma Régional d'accueil des Demandeurs d'Asile 2016-2017 (SRADA). 43 p.

14 Préfecture de la Loire-Atlantique. 2020. Dossier de presse : la journée mondiale des réfugiés du 20 juin 2020. https://www.loire-atlantique.gouv.fr/content/download/42296/281697/file/DP%20LA%20Pr%C3%83%C2%A9fet.pdf

15 La Cimade. 2020. Dispositif d'accueil des demandeurs d'asile : état des lieux 2020». https://www.lacimade.org/schemas-regionaux-daccueil-des-demandeurs-dasile-quel-etat-des-lieux/

16 Préfecture des Pays de la Loire. 2016. Schéma Régional d'accueil des Demandeurs d'Asile 2016-2017 (SRADA)

3. Méthodologie

I. Introduction

Au gré des entretiens et des recherches, il s'est avéré que les territoires les plus pertinents au vu du projet *Migr'action* sont le Calvados, la Loire Atlantique et la Manche.
La Manche n'avait pas été présélectionnée au commencement du diagnostic au regard des orientations politiques de ce territoire. Cependant au fur et à mesure des entretiens avec divers acteur.rice.s du Calvados, nous avons été orientées vers la Manche. De fait, la Manche est un territoire agricole particulièrement dynamique notamment dans le maraîchage. Le contact avec la Confédération paysanne de la Manche nous a ouvert à un large réseau d'agriculteur.rice.s sur ce territoire.

La Haute-Garonne a été mise de côté puisqu'en entamant le diagnostic nous avons pris connaissance d'un projet très similaire au nôtre, le projet SOLID'R porté par le CIVAM Occitanie[17], il a pour ambition de couvrir tout le département. De plus, il est à ce stade bien plus développé que celui de BATIK International. Ce constat nous a donc poussé à arrêter le diagnostic afin de se concentrer sur des départements où des initiatives similaires n'ont pas encore vu le jour. Parallèlement, nous avons éprouvé une réelle difficulté pour l'entrée associative, la majorité des associations en lien avec les réfugié.e.s n'ont majoritairement pas donné suite à notre sollicitation pour établir un contact. La même difficulté a été rencontrée dans l'Hérault et l'Ille et Vilaine.

II. Définitions et enjeux des termes

Il est nécessaire de bien effectuer la distinction entre insertion et intégration. De fait, l'insertion a pour signification l'introduction d'une chose dans une autre ou dans d'autres, celle-ci gardant sa ou ses particularités. Au contraire de l'intégration qui consiste à faire rentrer quelque chose ou quelqu'un.e dans un ensemble, avec le sens de l'assimilation, de la fusion, afin de former un ensemble uniforme.[18] Ainsi, dans le terme insertion il y a une volonté d'introduire un individu dans un milieu tout en conservant et respectant son mode de vie, ses propres valeurs et codes sociaux.

L'insertion socio-économique est le processus permettant à une personne d'améliorer ses échanges avec son environnement social en considérant les aspects économiques nécessaires à cette amélioration (accès à l'emploi, participation à la vie économique...). Plus précisément, le terme d'**insertion socio-professionnelle** englobe d'une part les facteurs sociaux, les interactions sociales, le rapport de l'individu avec son environnement et de d'autre part les facteurs économiques spécifiques à la vie professionnelle : trouver un emploi, s'insérer dans le milieu professionnel, faire valoir ses compétences sur le marché du travail, etc.

Les facteurs d'insertion socio-professionnelle pré-identifiés au regard de nos lectures et premiers entretiens sont : la mobilité, l'hébergement, l'accès à une formation et/ou un soutien linguistique, la garde d'enfants, l'accompagnement administratif, l'accès à la santé et aux soins, l'offre d'emplois à pourvoir et également la perception et le comportement des populations locales à l'égard des migrant.e.s.
Les différents enjeux que soulèvent ces facteurs d'insertion seront définis et développés lors de la première phase du diagnostic.

17 voir annexe 4

18 Bonnefond G. 2006. Insertion ou intégration. In : Bonnefond G. De l'institution à l'insertion professionnelle. Le difficile parcours des jeunes déficients intellectuels. pp. 221-229.

III. Objectifs de l'étude

Cette étude vise à produire un **premier état des lieux des territoires cibles.** Plus précisément, le diagnostic doit présenter les différent.e.s acteur.rice.s et dynamiques actuellement en place dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle en mettant particulièrement l'accent sur les initiatives liées à l'agriculture. L'objectif est de mettre en exergue les différents rôles et champs d'action des acteur.rice.s, qui s'inscrit dans une volonté de mise en réseau. En effet, la création de partenariats doit permettre de cibler les potentiels manques de moyens et/ou de temps de certains acteur.rice.s pour agir sur tous les aspects de l'insertion socio-professionnelle. L'enjeu commun est d'assurer une insertion qui n'englobe p**as seulement les facteurs professionnels** et économiques mais également **ceux sociaux.** Notre état des lieux s'est appuyé sur une cartographie des acteur.rice.s du territoire.

Pour élaborer une cartographie du réseau d'acteur.rice.s, nous avons pour ambition de les catégoriser par domaine d'actions et de concevoir la nature de leurs relations, c'est-à-dire **le degré de collaboration** entre elleux. Tout en sachant que cette étude n'a pas pour ambition l'exhaustivité.
Pour mener l'étude, nous avons sélectionné **une multitude d'entrées** directement liées à l'enjeu principal d'une insertion à la fois sociale et professionnelle. A savoir : la mobilité, l'hébergement, l'accès à une formation et/ou un soutien linguistique, l'accompagnement administratif et l'accès à la santé et aux soins. Nous avons également identifié **les besoins effectifs d'emplois** à pourvoir dans le secteur agricole des territoires cibles.

IV. Eléments méthodologiques

A) Notre approche

L'approche adoptée tend à suivre une **démarche inductive, itinérante et participative**. Ainsi, dans la mesure du possible, le diagnostic se construit **au gré des entretiens**. Ce sont alors les faits relevés auprès des acteur.rice.s locaux.ales qui suggèrent les variables importantes à étudier ou à approfondir. Cette démarche est toutefois cadrée par les **enjeux pré-identifiés** liés à l'insertion socio-économique, qui servent de **base et d'orientation** aux questionnements.
Par ailleurs, lorsque le contexte le permet, l'étude se construit avec les acteur.rice.s des territoires en mobilisant une **approche participative,** c'est-à-dire en regroupant différent.e.s acteur.rice.s autour d'espaces de discussion. Ces démarches doivent permettre d'aboutir à une compréhension fidèle aux réalités locales, aussi bien individuelles que collectives. Cependant, cette volonté d'approche participative n'a pas pu être effective en raison de l'impossibilité de déplacement liée au COVID19 et au manque de temps. Par ailleurs, notre échantillon ne peut être considéré comme représentatif, néanmoins il demeure un échantillon diversifié.

B) Délimitation des zones d'étude

Parmi les territoires présélectionnés, le choix porte sur les zones alliant au mieux volonté politique, accessibilité aux réseaux de transports,, dynamique associative et adhésion citoyenne et présentant une dynamique favorable à la mise en place du projet *Migr'action.* Pour définir cela, un premier entretien a été conduit avec une association d'aide aux migrant.e.s, à priori influente, dans chaque territoire présélectionné. Pour élaborer le choix des premiers acteur.rice.s à interroger nous avons sélectionné des associations en lien avec l'hébergement des exilé.e.s et/ou dans l'insertion par des projets agricoles.

C) Méthodologie des entretiens

Type d'entretiens

Le choix de la nature des entretiens dépend des objectifs de l'étude. Dans le cas présent, il s'agit de comprendre des dynamiques en place autour d'enjeux pré-identifiés. L'entretien **semi directif,** laissant l'enquêté.e s'exprimer sur ses propres réalités tout en cadrant son discours au sein de thèmes, permet d'atteindre cet objectif.
Les thèmes abordés au cours des entretiens se sont concentrés autour des **missions et objectifs de la structure interrogée,** de son **impact** sur le territoire et l'insertion des migrant.e.s, des **relations entretenues** avec les autres acteur.rice.s du territoire en lien avec l'insertion socio-professionnelle. Mais également autour de leurs connaissances d'initiatives en lien avec l'insertion par l'agriculture et de leurs retours sur le montage du projet Migr'action.

Les entretiens ont été menés par téléphone et en visio conférence.

Echantillonnage

Dans le cadre de cette étude, l'échantillon est ciblé et non aléatoire. Dans un premier temps, un échantillon restreint est construit à partir de données bibliographiques (premières enquêtes exploratoires), puis il est élargi au fil des entretiens et de l'avancée du diagnostic.

Les acteur.rice.s à rencontrer sont identifié.e.s préalablement à la phase terrain notamment grâce aux premiers entretiens exploratoires et à nos lectures préalables existantes à ce sujet.

D) Phase d'analyse des données et de synthèse des résultats

L'analyse de données s'est faite en reprenant les entretiens menés et en faisant des synthèses. Les thématiques principales à aborder ont été définies au préalable afin de faciliter le recoupement des entretiens entre eux. En effet, pour produire des informations de qualité, il est attendu qu'elles soient répétées plusieurs fois par des acteur.rice.s différent.e.s. Quand des informations se contredisent, il est nécessaire de les creuser lors d'entretiens supplémentaires pour approfondir ce sujet. Les données peuvent également être recoupées à la bibliographie. Toutefois, il ne faut pas exclure que les résultats obtenus peuvent être en marge de la bibliographie existante et pourtant véridiques.

Pour finir, une restitution sera faite auprès des acteur.rice.s qui ont été interrogé.e.s pour leur faire part des résultats obtenus. C'est non seulement une manière de les remercier du temps qu'ielles nous ont consacré, d'être transparentes sur les résultats de notre étude et d'entretenir une synergie avec nos partenaires. C'est aussi une manière de questionner nos résultats et les modifier si nécessaire. Enfin, cette restitution répond au désir évoqué par plusieurs acteur.rice.s de connaître nos résultats mais également de prendre contacts avec les autres acteur.rices de leur territoire.

Calendrier du diagnostic

	janvier				février				mars				avril					mai	
Présélection des territoires																			
Rédaction d'un guide d'entretien																			
Premières prises de contact																			
Entretiens semi-directifs avec les premier.ère.s acteur.rice.s																			
Sélection définitive des territoires de l'étude																			
Réajustement des guides d'entretiens																			
Entretiens à distance																			
Synthétisation des données																			
Analyse des données																			
Présentation des résultats : rédaction du diagnostic																			
Restitution																			

II - LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

1. Les Structures publiques

Lorsque les demandeur.se.s d'asile obtiennent le statut de réfugié.e, et par extension une autorisation à rester sur le territoire français, un long chemin vers l'insertion sociale et professionnelle en France commence. Dans un premier temps, l'obtention du statut s'accompagne de la signature du CIR auprès de l'Etat impliquant un engagement à suivre des formations pour s'insérer dans la société française. L'OFII et l'OFPRA font alors partie intégrante de la mise en place du contrat ; dans la formation et l'apprentissage du français notamment. Dans un second temps, ielles sont accompagné.e.s et orienté.e.s par des acteur.rice.s associatif.ve.s. Pour finir, les personnes réfugié.e.s sont orienté.e.s vers les structures de droits communs, tel que Pôle emploi, les missions locales et Adoma. Ces structures sont liées aux problématiques d'accès à l'emploi et au logement principalement. Ces dernières ne sont pas spécialisées dans l'accueil du public migrant, mais constituent un partenaire important pour les structures associatives et administratives qui accompagnent ce public.

L**'OFII**[19], office français de l'intégration et de l'immigration, est créé par le gouvernement du président Nicolas Sarkozy comme organisme unique pour la gestion des migrations. Il est aujourd'hui le premier interlocuteur dans l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des demandeur.se.s d'asile et réfugié.e.s. Il agit sous la tutelle de la Direction générale des étranger.e.s en France et depuis 2010, du ministère de l'Intérieur. L'OFII intervient dans les guichets uniques d'accueil des demandeur.se.s d'asile (GUDA), depuis lequel il évalue la vulnérabilité de ces derniers, gère le réseau d'hébergement et verse une allocation selon le profil. Concernant l'hébergement, l'OFII pilote les structures de premier accueil des demandeur.se.s d'asile (SPADA), il supervise l'attribution des places d'hébergement dans les centres d'accueil pour les demandeur.se.s d'asile (CADA) et dans les centres provisoires d'hébergement pour les réfugié.e.s (CPH), ou encore dans d'autres dispositifs nationaux d'accueil (DNA). La loi promulguée le 7 mars 2016, relative aux droits des étranger.es en France, réforme la politique d'accueil et d'intégration des étranger.e.s primo-arrivant.e.s et des personnes réfugié.e.s assignant alors à l'OFII un rôle dans la signature du CIR du/de la migrant.e. L'OFII régit, entre autres, des entretiens individuels et personnalisés dans le but d'orienter les étranger.e.s vers des formations de langue française
Pour l'accompagnement à l'emploi, les personnes réfugiées sont orientées selon leur âge vers les services de droits communs, dont font partie Pôle emploi et les missions locales.
L**'OFPRA**[20], l'office français de protection des réfugié.e.s et apatrides, est un établissement public administratif qui statue en toute indépendance sur les demandes d'asile qui lui sont soumises. Il a la mission d'instruction des demandes de protection internationale sur la base des conventions de Genève, New York et du Ceseda. Il a aussi pour mission la protection juridique et administrative des réfugié.e.s, et apatrides statutaires, des bénéficiaires de la protection subsidiaire. Pour finir, il donne des conseils dans les procédures d'asile à la frontière, en rendant un avis au ministère de l'Intérieur sur le caractère fondé d'une demande d'autorisation à l'entrée sur le territoire français au titre de demandeur.se.s d'asile.
Pôle emploi est le service public de l'emploi en France. Son rôle est, d'une part, d'indemniser les demandeur.se.s d'emploi, les accompagner vers le retour à l'emploi et d'autre part, de guider les

19 Ofii. [20/04/2021]. https://www.ofii.fr/.

20 OFPRA. 2021. Page d'accueil. [20/04/2021] https://www.ofpra.gouv.fr/

entreprises dans leurs recrutements. Au niveau national, 54 500 agent.e.s sont mobilisé.e.s pour ces missions. Son expertise sur les réalités et l'actualités des secteurs du recrutement lui donne une place centrale dans l'accompagnement des migrant.e.s vers l'emploi. Ils sont par conséquent des partenaires importants des associations et structures qui accompagnent ce public. Pôle emploi est divisé en région, afin de mieux cibler les besoins de l'emploi et du marché du travail au niveau local. Chaque antenne régionale est dirigée par le.la directeur.rice régional.e qui signe une convention avec le.la préfet.e dans le but de définir les actions et les partenariats avec les autres structures du territoire. Dans chaque territoire, les agences locales assurent une meilleure accessibilité, un service de proximité installé à travers les différentes régions. Dans les départements cibles de ce diagnostic, 19 agences sont installées dans la Loire Atlantique (44), 24 dans la Manche (50), 39 dans le Calvados (14).

Les **missions locales**[21] sont un service public de l'emploi à destination des jeunes, de 16 à 25 ans en France. Elles sont créées en 1982, pour les jeunes non scolarisé.e.s. Leur rôle est de les accompagner à accéder à l'autonomie par l'insertion professionnelle et sociale. Elles assurent pour cela des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement dans la réalisation des projets professionnels et personnels, qui prennent la forme d'un suivi personnalisé adapté aux besoins individuels. Elles entretiennent avec Pôle emploi des relations partenariales fortes pour la mise en place de dispositifs liés à l'emploi. Elles lient également des partenariats avec des institutions en charge de l'orientation, de la formation, de la santé, du logement, de la mobilité, de la citoyenneté, des sports, des loisirs et de la culture. Leur financement est majoritairement assuré par les collectivités locales avec lesquelles elles signent une convention localement et le FSE (fond social européen). Les missions locales sont structurées par des associations au niveau national (UNML) et régionale (ARML). L'ancrage territorial est une force des missions locales qui s'inscrivent dans une expertise locale et approfondie. L'accueil de proximité y est primordial, pour rendre accessible et favoriser le service aux jeunes qui s'y rendent de manière volontaire. Dans les départements cibles, 15 missions locales sont installées en Loire Atlantique, 5 dans la Manche, et 4 dans le Calvados.

Adoma est aujourd'hui un acteur majeur de l'insertion par le logement. Créé en 1956 pour répondre aux besoins de logements des travailleur.se.s algérien.ne.s pendant la guerre. Ses missions évoluent au cours des années pour diversifier ses activités et développer une palette de réponses à toutes les situations d'exclusion. Elle loge ou héberge plus de 88 000 personnes qui ne peuvent accéder à un logement par le droit commun. Les migrant.e.s peuvent être hébergé.e.s dans des résidences sociales ou dans des foyers de travailleur.se.s migrants qui sont plus spécifiques à ce public. Elle est présente aux côtés de l'Etat et des collectivités locales dans 55 départements, en tant que société anonyme d'économie mixte avec comme principaux actionnaires CDC Habitat et l'Etat. Les établissements sont partagés entre différentes directions territoriales ; la direction Normandie - Bretagne pour la Loire Atlantique, et la direction Normandie - Eure et Loire pour le Calvados et la Manche.

2. CONCENTRATIONS D'ASSOCIATIONS

Les entretiens nous ont permis de constater de nombreuses dynamiques associatives en lien avec l'accueil du public migrant sur les territoires cibles. Les associations locales sont multiples et proposent des accompagnements administratifs, de la demande d'asile aux processus administratifs de perception des droits communs (RSA, Pôle emploi, missions locales, etc.). Une grande partie des acteurs associatifs de ces territoires se trouve en zones urbaines voire périurbaines. Il a fréquemment été mentionné la volonté des migrant.e.s de rester dans les grandes villes pour diverses raisons.[22]

21 Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. 2020. Missions locales. [20/04/21]

https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/service-public-de-l-emploi/article/missions-locales

22 voir partie "Frein et leviers à l'insertion en zones rurales"

Dans les différents territoires de ce diagnostic, il a été constaté que les associations en lien avec l'accueil et l'accompagnement du public migrant se trouvent principalement dans les grandes villes de chaque département à savoir Nantes et Saint Nazaire en Loire Atlantique; Caen dans le Calvados. Ils constituent les "grands bassins" de réfugié.e.s des ces régions, les associations se créent donc autour de ces "bassins" où se trouve la majorité de la demande.

Les différents entretiens qui ont été menés ont semblé mettre en exergue une certaine "scission" imaginaire du Calvados; d'un côté le pays d'Auge et de l'autre le sud-ouest. Un regroupement de nombreuses associations du côté du pays d'Auge a été constaté, avec une certaine communication et coopération entre les différentes structures. A ce stade, il semblerait qu'il n'y ait pas forcément de coopération ou de communication avec ces structures vers le sud ouest du côté du Calvados. En effet une personne qui travaille à la fois pour la mission locale et qui participe pour une association à de l'hébergement citoyen en tant que bénévole n'avait connaissance d'aucune des deux grosses plateformes d'insertion professionnelle du Pays d'Auge. Il est fréquent que les associations et les projets se développent dans un premier temps à petite échelle, en partie pour répondre aux questions de mobilité des personnes accompagnées. Elles seront donc actives sur une partie du territoire et difficilement en lien avec les autres. Toutefois, certains projets et associations ont cette volonté de s'étendre et de créer du lien avec les autres structures du territoire. Par ailleurs, les initiatives en termes d'insertion professionnelle du côté du sud-ouest ont l'air moins développées et abouties. Les structures associatives de manière générale semblent être de plus petite échelle. Les associations implantées à Vire et Bayeux sont des associations autogérées par des bénévoles : comme l'Association viroise pour l'aide aux réfugié.e.s ou l'église de Bayeux qui initie de plusieurs actions l'égard des exilé.e.s. Les deux plateformes d'intégrations AGIR 14 + et FAIR[23] qui réunissent la majorité des acteurs associatifs du pays d'Auge ont également une place importante dans le département.
Le département de Loire Atlantique présente, d'après nos entretiens, peu de groupement en dehors des grandes villes du département, tout particulièrement dans le pays de Retz et le vignoble nantais. Toutefois une volonté de développer l'accueil du public migrant au pays d'Ancenis est manifestement présente. Dans les autres zones du département, quelques activités associatives sont souvent présentes autour des centres d'hébergement.
A travers les entretiens, il a été relevé que les projets AGIR 14+ dans le Calvados et AMI en Loire Atlantique, n'étaient pas spécialement en lien avec les acteurs du secteurs associatifs, ni en demande d'une mutualisation des connaissances et des actions. en effet, Agir 14+ est un projet construit par plusieurs acteurs du territoire, ces derniers qui travaillent donc ensemble ont été décrit par d'autres acteur.rice associatifs comme "pas intéressés par d'autres partenaires associatifs ou de projets potentiels". Nos échanges avec des acteur.rice.s de ce projet ont permis de nuancer ces propos et d'ouvrir la discussion à un partenariat potentiel.

3. Hébergements

Les réfugié.e.s peuvent être hébergé.e.s en CADA, jusqu'à 6 mois après avoir obtenu le statut, en CPH, en CHRS, en CAO, en résidences sociales ou encore en logements indépendants par le biais de baux glissants. Ces hébergements peuvent être collectifs ou diffus. D'après nos entretiens, ces possibilités existent principalement en ville à Caen et dans la métropole nantaise (Nantes, Saint Herblain, Rezé). Ils se trouvent aussi en zones semi-urbaines comme Lisieux, Honfleur, Dives-sur-mer, dans le Calvados et Blain, Savenay, Saint Nazaire et Vertou dans la Loire Atlantique. Mézidon Vallée d'Auge (14) et Chateaubriand (44) accueillent aussi des possibilités de logement pour les migrant.e.s, ces villes catégorisées comme urbaines par l'INSEE n'en restent pas moins des villes isolées entourées d'aires agricoles.

23 Voir "projets phares des territoires cibles" p.16

L'hébergement en zones rurales existerait davantage à travers les dispositifs d'hébergement citoyen comme Welcome 14 chapeauté par l'association JRS (Jesuite Refugee Service). Néanmoins, après un entretien téléphonique, la majorité des offres d'hébergement de JRS se situait à Caen dans le Calvados. Toutefois, une vingtaine d'exilé.e.s sont accueilli.e.s à Clécy où cinq familles engagées dans le dispositif Welcome les accueillent. L'association a également une antenne présente en Loire Atlantique. Au sud-ouest, la ville de Vire est historiquement hospitalière envers les migrant.e.s, il s'y trouve d'ailleurs un CADA (une antenne de Caen qui a réouvert en 2019). À Creully sur Seulles (14), le centre d'accueil et d'orientation existe depuis juillet 2017, la commune aux 2 400 habitant.e.s accueille désormais des familles avec de jeunes enfants. Trois CAO sont également présents à Caen, et un à Bretteville-sur-Laize.

Les réfugié.e.s peuvent également accéder à la location de logements par l'intermédiaire d'associations qui facilitent l'accès à ces derniers par des baux glissants notamment. Ces logements en zones rurales présentent des avantages, tels que les prix des locations plus abordables et leur disponibilité. Il en découle des initiatives locales qui ont pour objectif de redynamiser les communes. Dans ce cadre, en Loire Atlantique, lors d'entretiens avec des acteur.rice.s associatif.ve.s locaux.ales notamment de l'hébergement, un projet dans l'intercommunalité du pays d'Ancenis a été évoqué. Il s'inscrit dans une dynamique d'attractivité du territoire, en accord avec les enjeux de l'intégration des réfugié.e.s en Loire Atlantique. Un bâtiment vacant appartenant au bailleur social Harmonie et Habitat est rénové dans la nouvelle commune de Loireauxence pour l'accueil de nouvelles populations. Ce dispositif est piloté en partie par le Groupe SOS qui coordonne les actions et organisations associatives locales pour la mise en place du projet. Le contact avec des acteur.rice.s de ce projet n'a pas été possible, à ce jour d'après les informations collectées, ils auraient encore des logements disponibles. Certains critères ont été établis pour une intégration durable des personnes intéressées par une installation. Le premier est la possession du permis de conduire afin de ne pas mettre en difficulté les nouveaux.elles arrivant.e.s dans leurs démarches d'installation dans cette commune. Les personnes concernées par ce projet peuvent être des citadins avec une envie de reconstruire une vie en zone péri-urbaine, et des personnes réfugiées. "*Des logements seront réservés aux migrants afin de favoriser la mixité sociale*."[24] Les demandeur.se.s d'asile ne sont pas concerné.e.s par ce projet, car il s'inscrit dans une volonté d'installation durable, or "*iels peuvent être débouté.e.s*"

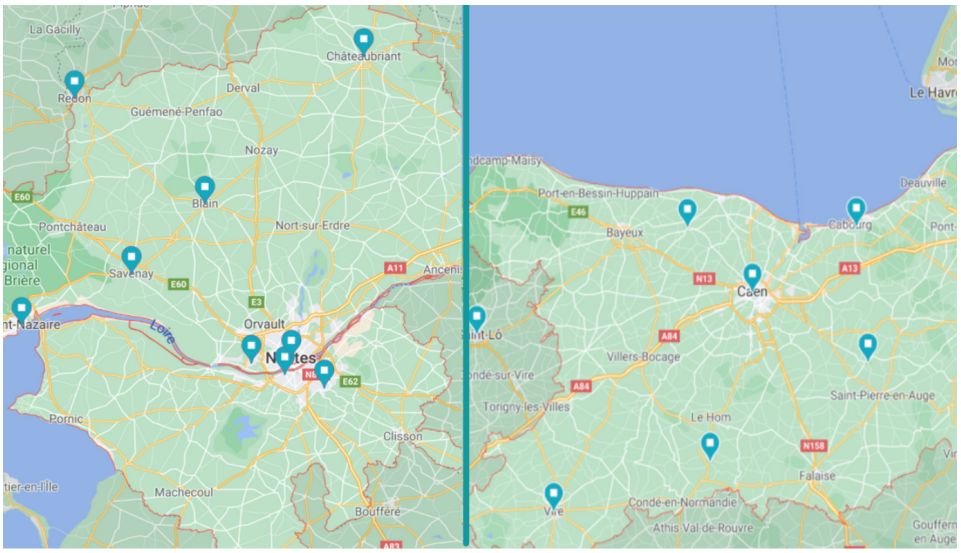

24 Houssin R. 2019. Près d'Ancenis, un immeuble vide remis à neuf pour accueillir de nouvelles personnes. L'Écho d'Ancenis. https://actu.fr/pays-de-la-loire/loireauxence_44213/pres-dancenis-immeuble-vide-remis-neuf-accueillir-nouvelles-personnes_30492045.html

4.INSERTION PROFESSIONNELLE

L'insertion professionnelle des réfugié.e.s se présente comme un enjeu majeur pour une insertion de long terme en France. Elle s'inscrit dans une démarche longue qui débute par les formations plus ou moins conséquentes en FLE dispensées par l'OFII. Ces formations permettent d'accéder à un niveau A1 qui d'après nos entretiens n'est pas suffisant pour une insertion professionnelle pérenne. Par exemple, la compréhension dans l'explication des tâches et des règles de sécurité est importante, or elle est limitée avec un niveau A1.
Les réfugié.e.s ont pour la plupart déjà eu des expériences professionnelles ou des diplômes qu'il est important de valoriser. S'en suit alors pour les réfugié.e.s diplômé.e.s des demandes d'équivalences.

I. Les secteurs en tension

L'insertion professionnelle des réfugié.e.s est orientée vers les secteurs en tension, qui recrutent et qui ont des besoins en main d'œuvre élevés. Des formations spécifiques sont proposées, ce qui encourage la construction de projet professionnel autour de ces secteurs. Cela rassure également les réfugié.e.s qui auront moins de mal à trouver un emploi. Nos entretiens ont mis en lumière une insertion genrée dans les différents secteurs qui recrutent. En effet, les métiers du bâtiment représentent un secteur privilégié par les hommes et les métiers d'aide à la personne sont en majorité féminins dans les choix de formations et de projets professionnels. L'agriculture, pour des emplois saisonniers, l'industrie et le nettoyage sont également des métiers en tension vers lesquels s'orientent les demandeur.se.s d'emploi réfugié.e.s dans les territoires cibles. Pour l'insertion dans le milieu agricole, les acteurs associatifs ont relevé que peu de personnes exilées s'intéressent à ce secteur, pour de l'emploi durable dû à des nombreux freins qui sont observés pour les réfugié.e.s. La restauration et le tourisme sont également des secteurs qui recrutent dans le Calvados, plus particulièrement sur la côte fleurie, où l'activité est très forte dans les conditions sanitaires normales.

II. Les structures

Dans la Loire Atlantique, les associations et structures d'insertion professionnelle semblent être très concentrées dans les zones nantaise et nazairienne. Majoritairement placés dans les grandes villes du territoire, ces associations et structures n'ont pas construit des liens très développés avec les structures et entreprises situées dans les autres zones du département. L'unité emploi est le service du département de la Loire Atlantique qui est chargé d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA, dont peuvent faire partie les BPI. Plusieurs unités d'emploi sont présentes à travers tout le territoire, soit 9 en tout dont 4 dans la métropole nantaise et une à Saint Nazaire. Mais elles sont également présentes dans les zones périurbaines dans le pays de Retz, le pays d'Ancenis, et le vignoble nantais.
L'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi peut également débuter par des contrats dans des chantiers d'insertion. Les CDDI, contrats à durée déterminée d'insertion, proposés par les chantiers d'insertion peuvent durer de 6 mois à deux ans et s'inscrivent dans une insertion sur le long terme avec un accompagnement par les structures d'accueil. Ils n'ont pas vocation à être formateur. Ils constituent une première expérience professionnelle dans un cadre d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi afin de permettre d'apprendre ou réapprendre les codes au travail. A titre d'exemple, plusieurs initiatives de chantiers d'insertion ont été identifiées dans les territoires cibles. Être et boulot, une association d'insertion par les chantiers d'insertion, et porté par les jardins de cocagne en lien avec une exploitation de maraîchage biologique, est accessible depuis les logements situés à Honfleur à pied ou à vélo. D'autres types de chantiers d'insertion y sont également proposés : des chantiers de recyclage textile et de meuble, des chantiers environnement et entretien des espaces verts. Le réseau 44 est un réseau de chantiers d'insertion de divers secteurs qui en comptent dans les zones rurales et dans l'agriculture biologique où ils constatent un manque de candidats. Les chantiers d'insertion de la métropole

nantaise sont en majorité occupés par des réfugiés (environ 60%). Depuis janvier 2021, la plateforme ITOU permet de recenser toutes les offres de chantiers d'insertion.

III. Les associations

Les associations qui accompagnent les réfugié.e.s dans l'hébergement sont également des alliés importants dans l'insertion professionnelle de ce public. Certaines associations ont également émergé pour répondre à ces questions liées à l'emploi et à la formation par le biais de projets spécifiques. En Loire Atlantique sont présentes sur le territoire les Eaux Vives, la Fondation agir contre l'exclusion (Face) de Nantes et Job4mi Ouest et au Calvados la plateforme d'intégration.
L'association les Eaux Vives agit dans l'accès à l'hébergement des migrant.e.s avec des CADA et HUDA au nord du département, ainsi que dans l'intégration sociale. Elle a un pôle à Nantes métropole spécialisé dans l'insertion professionnelle des migrant.e.s. L'association présente plusieurs actions : d'une part, Relogip à destination des personnes régularisées avec des titres de séjours courts, et, d'autre part, FLE et Starip à destination des réfugié.e.s. FLE est un dispositif qui se situe après le contrat d'intégration républicaine et qui propose des cours de français langue étrangère afin de préparer le niveau A2, considéré comme le niveau de langue nécessaire pour s'intégrer dans le monde du travail. Le dispositif Starip accompagne les réfugié.e.s dans une démarche globale dans les problématiques administratives, de droit, et de recherche de logement en bail direct ou par glissement selon les possibilités des personnes suivies. Il accompagne également à l'emploi avec des conseiller.e.s d'insertion professionnelle qui étudient les parcours professionnels, les diplômes afin d'évaluer les reconnaissances et équivalences en France, et qui montrent les réalités du travail en France par le biais de mise en situation professionnelle.
La fondation agir contre l'exclusion (Face) de Nantes a pour mission d'agir contre toutes les formes d'exclusion, et accompagne donc divers profils de personnes. L'action pour l'insertion professionnelle prend la forme de parrainage entre des salarié.e.s RH ou DRH des entreprises partenaires et des chercheur.se.s d'emploi. Cet accompagnement dure 6 mois où le parrain/la marraine répond de manière individuelle aux problématiques rencontrées par les chercheur.se.s d'emploi.
L'association Job4mi Ouest est un réseau de bénévoles qui met en relation les entreprises qui recrutent et les réfugié.e.s demandeur.se.s d'emploi. Ils formalisent les demandes de recrutement venant des employeur.se.s et les transmettent aux associations d'aide aux migrant.e.s. Ils accompagnent ensuite les entreprises dans le recrutement en amont des candidat.e.s qui sont présenté.e.s par les associations. Ils peuvent également accompagner les réfugié.e.s au logement par le biais du réseau Welcome.
La plateforme d'intégration portée par Pôle emploi et l'association JSF est un projet multi partenarial dans le Pays d'Auge nord pour les personnes étrangères. Elle accompagne dans le monde professionnel par la création de liens avec les employeur.se.s, par la promotion des emplois aidés, par des ateliers CV, des stages d'immersion et par la levée de la barrière de la langue. Elle organise également des événements extérieurs, tels que des forums de l'emploi ou des réunions d'informations par secteurs.

5. Projet phare des territoires cibles

Dans le cadre d'une meilleure insertion professionnelle des réfugié.e.s en France, un appel à projet « intégration professionnelle des réfugiés » financé en partie par le plan d'investissement des compétences (PIC) avait été organisé entre septembre 2019 et janvier 2020 dirigé par le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion. Il a pour but de répondre aux problématiques d'emploi et de formations des BPI. Dans les territoires cibles, 3 projets sont nés et ont été mis en avant dans le catalogue de cet appel à projet, dont ils sont lauréats.

Univ'r 44[25] : Unis vers les réfugiés de Loire Atlantique

- Localisation : Nantes et points relais à Ancenis et Saint Nazaire
- Structures porteuses du projet :
    - l'université de Nantes
    - les compagnons du tour de France
    - le Groupe SOS solidarités
    - l'association les Entrepreneuriales.
- Missions : l'insertion professionnelle des réfugié.e.s par plusieurs voies:
    - le développement d'un projet
    - la préparation pour accéder à une formation
    - l'insertion à l'emploi avec un accompagnement social sur la levée des freins pour y accéder.
- Etapes du projet
    - Univ'R 360, une première phase d'évaluation, de bilan et d'orientation qui va permettre de proposer un parcours adapté à chaque personne

  Qui va conduire dans un des parcours suivant :
    - Univ'R Pro pour la construction et l'accompagnement du projet socio-professionnel,
    - Univ'R formation pour la validation et la formation infra et post bac,
    - Univ'R emploi pour l'accompagnement dans l'emploi et la création d'activité.

  Ces trois parcours permettent alors de confirmer le projet professionnel et de lever les freins périphériques sociaux.
- Le + : Chaque acteur apporte une expertise spécifique pour assurer au mieux le suivi des accompagné.e.s selon leurs besoins et leurs possibilités, qui est couplé d'aides partenariales pour la levée des freins numérique, de la langue et la mobilité.

Agir 14+[26]

- Localisation : Caen , Lisieux
- Association porteuses du projet : l'association Calmec
- Partenaires :
    - l'AFPA et l'EPE (organismes de formation)
    - le club basse normandie
    - la mission locale
- Missions : accompagner vers et dans l'emploi des BPI en apportant une réponse coordonnée globale. Il permet d'étudier les situations des personnes afin de les accompagner dans une approche globale sur l'accès à l'emploi, par la levée des freins périphériques[27], la préparation et l'accès à la formation à l'emploi.
- Le + : bien ancré sur le territoire car le prolongement d'un dispositif existant, Agir 14

  Le - : pas très en lien avec les associations et autres projets du Calvados

STARE[28] : Solidarité territoriale pour l'accès des réfugié.e.s à l'emploi

- Localisation : Manche
- Structures porteuses du projet :
    - la maison de l'emploi et de la formation du Cotentin (MEF) qui rassemble la mission locale du Centre Manche
    - Passerelle Vers l'Emploi[29]
    - l'Espace Temps-FJT[30]

25 pour un complément d'informations se référer à l'annexe n°4

26 pour un complément d'informations se référer à l'annexe n°4

27 Voir la partie III

28 pour un complément d'informations se référer à l'annexe n°4

29 organisme de formation et chantier d'insertion

30 organisme de formation

    - quatre chantiers d'insertion[31]
- Partenaires :
    - France Terre d'Asile
    - Coallia
    - la Communauté d'Agglomération Le Cotentin
    - Pôle emploi et les services de l'Etat
- Mission : l'insertion professionnelle des BPI par le droit commun et la formation linguistique avec un parcours personnalisé, qui peut durer jusqu'à 24 mois.
- Etapes :
    1. l'accompagnement administratif pour l'emploi suivi d'une mise en lien avec les entreprises.
    2. le développement des compétences professionnelles lors d'immersion en entreprises et en chantiers d'insertion ainsi que des formations qui s'accompagnent d'une consolidation des compétences langagières à visée professionnelle, d'un appui psychosocial et d'une levée du frein mobilité
    3. une action de sensibilisation menée auprès des intermédiaires de l'emploi (pôle emploi et les missions locales) et des entreprises.
- Le + : agit sur l'ensemble du département

Ce dernier projet phare a été monté autour du même appel à projet qu'Agir 14+ qui est déjà ancré sur le territoire avec un précédent projet. Il n'est donc pas dans les lauréats de cet appel à projet. Il est toutefois très actif dans son département.

Plateforme FAIR[32] (Favoriser l'Accueil et l'Intégration des Réfugié.e.s)

- Localisation : Caen
- Association porteuse du projet : Revivre
- Missions : Lever les freins périphériques (mobilité, sport, culture, santé) sous la forme d'une plateforme de mise en réseau et d'échange de pratiques entre différentes organisations d'aide aux réfugié.e.s avec des actions complémentaires telles que des cours de français ou des aides à la mobilité.
- différents pôles d'actions :
    - pôle d'accueil et d'orientation et de logement adapté,
    - pôle stabilisation et accès santé,
    - pôle insertion par l'activité économique
    - pôle insertion par le logement
    - pôle habitat
- Le + : accompagnement en amont du projet Agir14+ ou d'autres alternatives selon les profils

31 au fil de l'eau, astyre environnement, fil & terre et tri tout solidaire

32 pour un complément d'informations se référer à l'annexe n°4

III - LES DYNAMIQUES AGRICOLES

1. L'AGRICULTURE COMPARÉE À L'OFFRE GLOBALE D'EMPLOI

Les territoires cibles sont des zones particulièrement agricoles. Tout d'abord, la surface utilisée pour cette activité est importante : en Loire-Atlantique, l'agriculture mobilise 64% de la surface du département et dans la Manche et le Calvados cette part s'élève à plus de 70%[33]. A titre de comparaison, cette surface est d'environ 50% à l'échelle de la France.

L'agriculture représente aussi une part importante de l'économie et des offres d'emploi. En effet, ce secteur réunit entre 2 et 5% des emplois[34] et 5,6 à 7% des projets de recrutement. De manière générale, bien que le nombre total d'emplois agricoles soit en baisse, le recours à la main d'œuvre salariée augmente dans les trois territoires. Ainsi, la Loire Atlantique est le 7ème département employant le plus de personnes en nombre en agriculture en France[35]. En proportion, la part des emplois agricoles est même plus élevée en Basse-Normandie et l'emploi est particulièrement dense dans la Manche et à l'ouest du Calvados.

Les filières employant le plus d'actifs sont les filières lait pour la Basse-Normandie (3/4 des emplois) et maraîchage et viticulture pour la Loire-Atlantique[36]. En effet, les filières de cultures spécialisées, surtout légumières, fournissent 60 % des emplois en Loire-Atlantique. En outre, le poste d'ouvrier.e viticole ou arboricole est le 6ème poste le plus proposé dans ce département en 2020, tout secteur confondu[37]. D'autre part, l'essor de l'agriculture biologique et de l'agroécologie dans les deux territoires, notamment du maraîchage, demande aussi une main d'œuvre accrue pour compenser l'alourdissement de la charge de travail que ce type d'agriculture implique[38]. L'agriculture est donc un secteur qui emploie et continue d'employer sur ces territoires.

33 DRAAF Normandie, Atlas agricole de Normandie 2018. 2018.

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20190128-DRAFF-Atlas-version-light_cle8f82f7.pdf

34 Insee. 2018. Estimations emplois.

35 Agreste Pays de la Loire. 2021. Dossier territorial départemental Loire Atlantique.

https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel_2021_02_Pres44_cle873cff.pdf

36 DRAAF - SRISE de Normandie. 2019. Agreste Données Normandie n°13.

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/publication_definitive_cle0522e7.pdf

37 Pôle Emploi. 2020. Besoins en main d'œuvre.

38 Le maraîchage biologique se fait sur de plus petites surfaces que les productions légumières. La mécanisation y est moins possible et les itinéraires productifs sont plus nombreux donc plus difficiles à organiser, d'où le besoin accru de main d'œuvre.

2. Profil agricole des territoires cibles

A une échelle départementale, les territoires cibles ont quelques spécificités.

Le département de Loire Atlantique est le plus important territoire maraîcher de France en surface et le 1er producteur de lait biologique (7ème de lait conventionnel)[39]. C'est également le 2ème territoire français produisant le plus en agriculture biologique.

Les activités principales sont :

- L'élevage (7 exploitations sur 10), notamment bovin laitier, réparti sur tout le département ;
- Le maraîchage, au sud de Nantes, dont les productions principales sont la mâche (80% de la production française), la tomate, le concombre, le radis et le poireau ;
- La viticulture, sur les terres d'appellation au sud-est du département ;
- L'arboriculture, plus localisée, sur l'axe Nantes-Ancenis.

Les grandes cultures, quant à elles, sont principalement présentes au sein d'exploitations en polyculture élevage, surtout au nord-est du département. La Loire Atlantique est également connue pour ses productions emblématiques de muguet et de sel de Guérande et son activité ostréicole sur la côte.

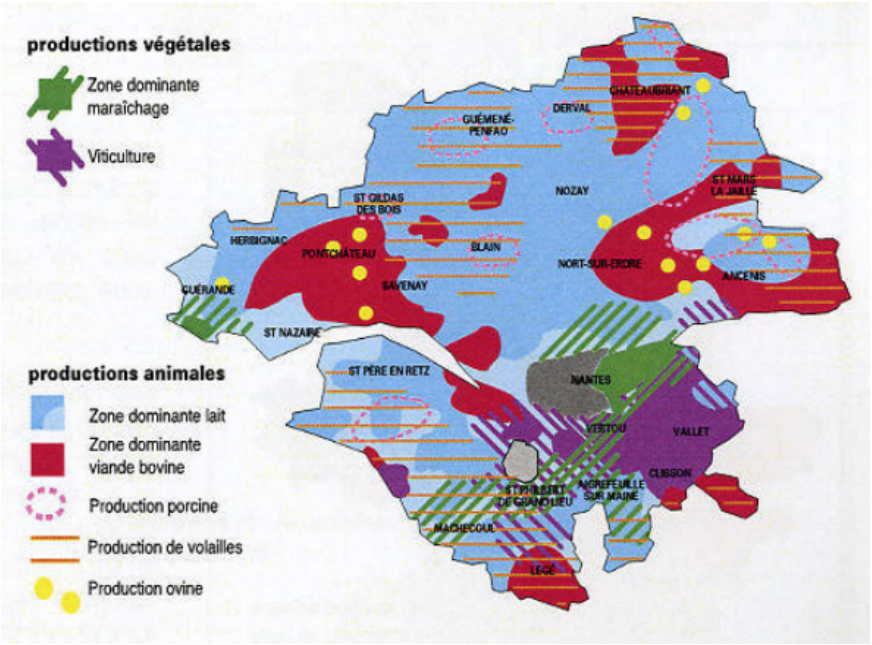

Carte de la Chambre d'Agriculture (2006)

La Normandie est la première région française en part de sols agricoles. Elle est réputée pour sa forte production de lait conventionnel et de cidre (50% de la production de cidre national).

La Manche, rassemblant 1/3 des exploitations, est le département le plus agricole de Normandie. La part de l'élevage y est importante : le département est très nettement spécialisé en élevage laitier. En plus des exploitations spécialisées, il y a également de la polyculture-élevage laitier dans le sud. Les productions de viande bovine, porcine (et en proportion moindre, ovine) sont également

39 Agreste Pays de la Loire. 2021. Dossier territorial départemental Loire Atlantique.
https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel_2021_02_Pres44_cle873cff.pdf

présentes et représentent respectivement 1/3 et la moitié de la production de viande de Normandie. Concernant les productions végétales spécialisées, la Manche concentre les trois quarts de la sole légumière de la région. Les bassins de production sont la côte nord-est (Val de Saire), la côte ouest et la côte sud-ouest (Mont Saint-Michel). La Manche est d'ailleurs le premier producteur de poireaux en France et est réputée pour ses carottes de Créances (cultivées à l'ouest). Parmi les savoir-faire manchois, l'ostréiculture ou encore la production AOP d'agneaux de prés-salés du Mont-Saint-Michel ont été mis en avant.[40]

Dans le Calvados, la spécialisation en élevage laitier et la polyculture-élevage laitier se retrouvent également à l'ouest du département, zone où l'empreinte agricole est la plus forte en densité. Les grandes cultures sont très présentes au centre du Calvados dans la plaine de Caen et l'élevage bovin viande se trouve plutôt à l'est, dans le Pays d'Auge. Cette zone à l'est a aussi la particularité de posséder 57% des vergers du département. Les autres vergers se trouvant majoritairement au sud-ouest du Calvados et au sud Manche. Le Calvados est d'ailleurs le 1er département cidricole de France[41].

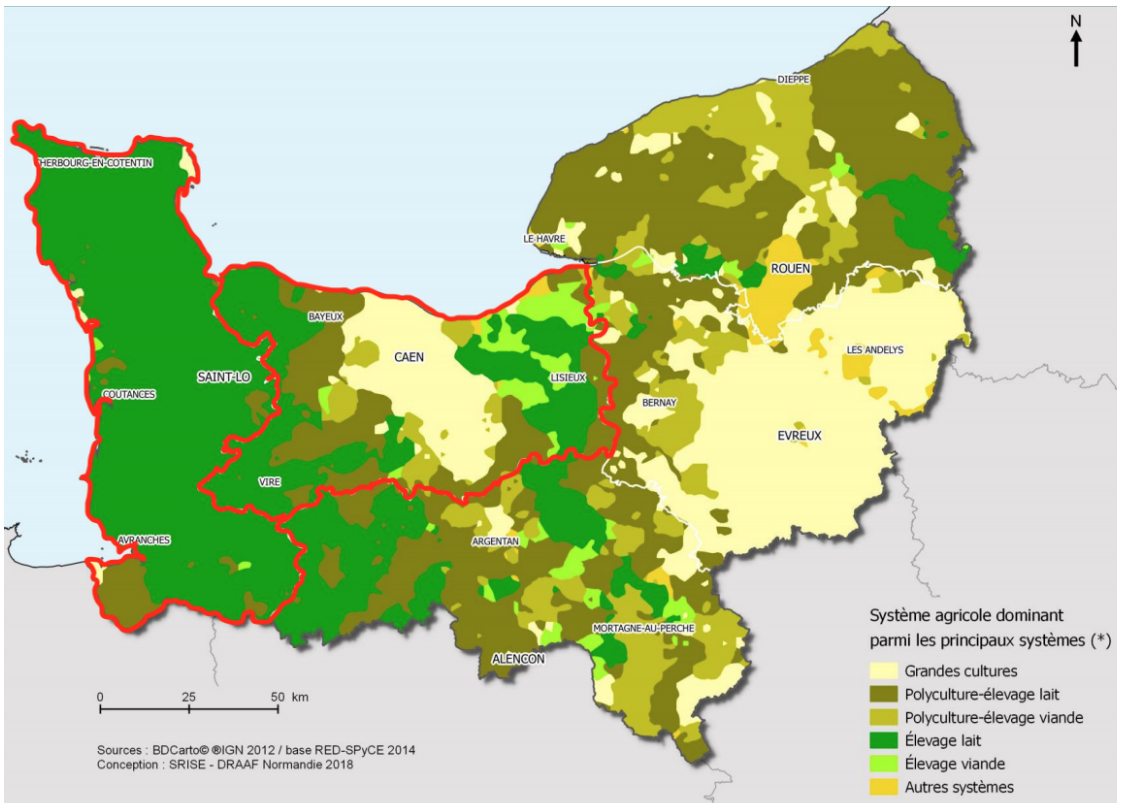

Carte des orientations technico-économiques des exploitations agricoles de Normandie (Calvados et Manche entourés en rouge), DRAAF, 2018

40 DRAAF Normandie, Atlas agricole de Normandie 2018. 2018.
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20190128-DRAFF-Atlas-version-light_cle8f82f7.pdf

41 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados – SSICRET – Pôle Expertise Territoriale. 2016. Les petites régions agricoles : le Pays d'Auge Calvadosien

3. Les périodes de besoins accrus en main d'œuvre

L'agriculture étant composée d'activités cycliques, certaines exploitations peuvent voir leur temps de travail monter en flèche à certaines périodes de l'année. Ces pics sont propres à chaque exploitation en fonction des différents ateliers mis en place et des cycles de production et reproduction.

Globalement, dans le maraîchage, la période intense en travail se situe de mi-mars à octobre, avec un gros pic d'avril à juin et parfois une période un peu plus calme en août. La période plus creuse a lieu de novembre à mars. D'un autre côté, l'élevage implique une charge de travail plus importante en hiver, les troupeaux se trouvant davantage en bâtiment. Un creux peut être observé de mai à septembre avec tout de même des pics de travail au printemps et en juillet pour les cultures fourragères.

4. Défis agricoles dans les territoires cibles

Les territoires identifiés sont confrontés à certains défis en communs, certains existant à l'échelle de la France. Plus précisément, la diminution du nombre de petites et moyennes structures au profit de plus grandes exploitations (surtout céréalières) ou de l'artificialisation des sols sont des problématiques importantes. Le Calvados est particulièrement touché par ce phénomène. Par exemple, le canton de Lisieux a perdu 35% de son nombre d'exploitations en 10 ans (2000 à 2010), pour une moyenne de -27% à l'échelle du département. Cette concentration du foncier présente le risque de faire disparaître les paysans au profit d'une agriculture de firme, d'augmenter l'urbanisation (par spéculation foncière des grands propriétaires terriens) ou encore d'accroître les difficultés de transmission (reprendre une grande exploitation implique de disposer d'un gros capital). Surtout, ces phénomènes concourent à rendre les territoires ruraux moins attractifs. Par ailleurs, le vieillissement des exploitant.e.s est aussi un défi commun aux territoires : la moitié des exploitant.e.s vont partir à la retraite dans les 10 prochaines années. Aussi, le renouvellement des générations d'exploitants est un défi majeur pour les territoires ciblés. Par exemple, en Loire-Atlantique, un administrateur de la Confédération paysanne enquêté évalue qu'il y a environ 6 installations pour 9 à 14 départs.

5. Liens existants avec les exilé.e.s

I. Les opportunités d'emploi pour les réfugié.e.s

Les entretiens menés ont permis de mettre en évidence certaines opportunités d'emplois dans l'agriculture pour les réfugié.e.s. Le fort besoin en ouvrier.e.s laitiers et en main d'œuvre saisonnière chez les légumier.e.s et maraîcher.e.s (et chez les viticulteur.trice.s et horticulteur.rice.s en Loire-Atlantique) est ressorti sur tous les territoires. Des groupements d'employeur.se.s ou encore des associations spécialisées dans l'insertion professionnelle des migrant.e.s rapportent plusieurs mises en emploi de ce public dans l'agriculture sur les 3 départements. C'est le cas, par exemple, du groupement Valoré, en Loire-Atlantique, qui propose des temps pleins sur différentes exploitations tout au long de l'année, ou encore du GE 14 dans le Calvados, spécialisé dans l'emploi agricole. Pour les réfugié.e.s, la plupart du temps, les contrats sont saisonniers (de 15 jours à 6 mois), mais il existe aussi des exemples de migrant.e.s formé.e.s et parfois employé.e.s par des agriculteur.rice.s sur le long terme.

II. Le rapport à la main d'œuvre étrangère

Le recours à la main-d'œuvre étrangère en agriculture devient de plus en plus courant. Cela est dû à différents élans de solidarité mais aussi au fort besoin en main d'œuvre du secteur. Toutefois, les enquêtes ont mis en lumière la nécessité d'être vigilant.e face à l'emploi des migrant.e.s en agriculture. En effet, il arrive que les migrant.e.s soient présenté.e.s comme une simple opportunité de combler une main d'œuvre manquante pour « *les tâches que personnes ne veut faire* » « *les travaux pénibles et fatigants* ». À plusieurs reprises dans les entretiens, ont été évoqués « *des d'agriculteur.rice.s qui s'ouvrent à la main d'œuvre étrangère car ils n'ont plus d'autres choix* » et ce malgré un premier rejet de la main d'œuvre étrangère.[42]

Certains acteurs mettent particulièrement en garde face au travail saisonnier de grande échelle. Dans une tribune dans le cadre du programme d'étude sur les travailleur.se.s migrant.e.s saisonnier.e.s dans l'agriculture, une volontaire de la Confédération Paysanne dénonce la « *sous-rémunération, logement insalubre, racisme ambiant, exposition aux pesticides…* », elle écrit également que « *les saisonnier.e.s sont peu informé.e.s de* [leurs] *droits*, *parlent rarement français et se retrouvent isolé.e.s dans les champs. Les fraudes sont alors nombreuses : les bulletins de paie ne reflètent pas la rémunération réelle, le nombre d'heures invérifiable viole souvent les conventions et les prestataires multiplient les prélèvements de frais (nourriture…).*»[43]

Le travail saisonnier représente des avantages pour le public réfugié : accès à une sécurité financière (quoique momentanée donc précaire) et accessibilité (79% des offres en agriculture en Loire-Atlantique ne requièrent aucune qualification et 86% des projets de recrutements sont saisonniers).[44] C'est donc une opportunité d'emploi intéressante pour ce public mais qui nécessite de se questionner sur les conditions d'accueil.

Par ailleurs, tous les travaux saisonniers ne se passent pas dans ces conditions, des expériences positives ont aussi été rapportées. Certains acteur.rice.s enquêté.e.s démontrent aussi une grande volonté de partager leur savoir-faire, parfois sur le long terme. Aussi, certains réseaux d'agriculture sont réputés pour leurs valeurs de solidarité. Quelques-uns pratiquent l'accueil social à la ferme, d'autres se mobilisent pour les droits des travailleur.euse.s migrant.e.s. Dans les départements cibles, les réseaux suivants ont été repérés comme porteurs de ces valeurs : la Confédération paysanne, le CIVAM, Terre de Liens, Accueil Paysan, les ADEAR, Fermes d'Avenir. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une liste exhaustive, ces réseaux semblaient particulièrement intéressants à présenter en vue du projet.

La Confédération paysanne est un syndicat agricole souhaitant intégrer les dimensions sociales et environnementales à la production agricole. Le syndicat est notamment engagé dans la défense des droits de tous les travailleur.se.s de l'agriculture et dénonce les conditions de travail des migrant.e.s saisonnier.e.s, qu'il qualifie d'indignes. Globalement, la Confédération est politiquement engagée pour la solidarité avec les exilé.e.s.[45]

Plus précisément, en Loire Atlantique, des paysans et organisations membres ou proches de la Confédération paysanne se sont réunis pour créer la CIAP 44 (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne – Loire Atlantique) et CAP 44 (Construire une Agriculture Paysanne Performante et Plurielle). La première est une société coopérative, la deuxième une association rassemblant environ 700 paysan.ne.s et formant l'échelon départemental des ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural). Parmi leurs activités, la CIAP et CAP 44 travaillent au développement rural et agricole sur le modèle porté par la Confédération paysanne.

42 Données d'entretiens

43 Reporterre. 2016. Les travailleurs saisonniers subissent l'enfer de l'agriculture industrielle.

https://reporterre.net/Les-travailleurs-saisonniers-subissent-l-enfer-de-l-agriculture-industrielle

44 Observatoire régional de l'emploi des Pays de la Loire. 2021. Données localisées Loire Atlantique.

45 Confédération paysanne. 2021. Communiqué de presse du 22/03/21 Nous sommes tout-es des maraudeuses-eurs Solidarité avec les exilé-e-s https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/CP22mars_Maraude-Conf-Sol.pdf

Les deux entités accompagnent notamment l'installation, la transmission et les porteur.se.s de projets en proposant formations et stages. Elles travaillent également à mettre en réseau les acteur.rice.s du monde agricole en organisant des cafés-installation[46] et des visites de fermes à reprendre.

Le réseau d'agriculteur.rice.s de la **Confédération paysanne Loire Atlantique** possède déjà une expérience en lien avec les exilé.e.s puisqu'il a permis de mettre en place des stages « tremplin », avec l'aide de la Chambre d'Agriculture, pour au moins 8 migrant.e.s. La Confédération travaille également avec quelques migrant.e.s mineur.e.s non accompagné.e.s en leur faisant visiter des fermes et parfois en leur proposant des stages d'immersion avec Pôle emploi et/ou la mission locale. Ces projets sont cependant à l'arrêt au moment du diagnostic, d'une part en raison de la situation sanitaire, d'autre part pour des raisons politiques, la majorité de la Chambre d'Agriculture ayant changé. La Confédération paysanne est également très active dans le département de la Manche, où certain.e.s agriculteur.rice.s sont engagé.e.s dans des réseaux associatifs d'aide aux migrant.e.s en parallèle de leur activité professionnelle.

Terre de Liens est à la fois une association, une entreprise de l'économie sociale et solidaire et une fondation qui se retrouvent autour des valeurs communes que sont l'éducation populaire, l'agriculture biologique, le développement rural ou encore l'économie solidaire. L'action principale de cet organisme est d'acquérir des terres pour soulager le poids de l'achat du foncier aux futur.e.s installé.e.s, issu.e.s ou non du monde agricole. En devenant propriétaire de fermes, Terre de Liens dispose d'un réseau important de 32 fermes en Normandie dont 16 réparties sur le Calvados et la Manche et 24 fermes en Pays de la Loire dont au moins 12 en Loire Atlantique.

Le CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture en Milieu Rural) est une association qui travaille à promouvoir une agriculture durable au service des agriculteur.rice.s et des territoires et à faire évoluer les comportements pour une meilleure prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux. Dans les départements cibles, il existe un CIVAM Loire-Atlantique et un réseau des CIVAM normands, avec une antenne dans le Calvados pour la Basse-Normandie. Il existe également des commissions nationales où les CIVAM peuvent se réunir. Notamment, la commission « Accueil et Échanges en Milieu Rural » accompagne la mise en place de projets d'accueil social à la ferme à travers des partenariats avec des structures éducatives et/ou sociales. Chaque antenne est ensuite libre de développer une initiative d'accueil et ce en fonction des besoins et des budgets. En Normandie, ces initiatives sont plutôt développées dans la partie Haute et, même si l'accueil social existe en Basse-Normandie, il est davantage proposé par l'association Accueil Paysan. Par ailleurs, le CIVAM 44, avec qui il n'a pas été possible d'échanger à ce stade, est réputé pour ses initiatives de déconstructions des stéréotypes de genre en milieu rural à travers le Groupe Femmes Agricultrices. Ces initiatives ne sont pas spécifiques aux réfugié.e.s mais peuvent présenter une opportunité pour ce public.

Dans la Manche et le Calvados, les agriculteur.rice.s regroupé.e.s sont principalement des éleveur.euse.s laitier.ère.s mais il existe aussi plusieurs groupes techniques autonomes (petits ruminants et apiculteur.rice.s notamment). Une grosse partie de leur travail consiste à faire de l'animation et des formations. Iels ont également un rôle de mise en relation et de création de liens entre les acteur.rice.s du monde rural à travers l'organisation de cafés-information. Parmi les activités pouvant correspondre au public réfugié, le stage « de l'idée au projet » de 8 jours sur 4 mois, permet à un public non issu du milieu agricole de découvrir l'agriculture et avoir des expériences de terrain dans le cadre d'une reconversion. D'après l'animatrice du CIVAM enquêtée, certains modules de ce stage pourraient être mobilisés pour un public réfugié.

· **Fermes d'Avenir** est un réseau de fermes agro-écologiques. Il est porteur d'un programme phare d'insertion des réfugié.e.s par l'agriculture. Il s'agit d'un compagnonnage de 8 mois avec 12 places

46 Les cafés-information, cafés-installation ou encore café-transmission, sont des espaces de rencontre mis en place par des réseaux d'agriculteur.rice.s. Ils permettent d'aborder des thèmes prédéfinis et de favoriser la mise en lien entre acteur.rice.s agricoles et avec les autres acteur.rice.s des espaces ruraux.

pour des réfugié.e.s chaque année. A ce jour, il n'existe pas de compagnon pour ce programme dans les départements ciblés. Toutefois, il en existe aux frontières des départements voisins (une ferme en Maine-et-Loire proche de Châteaubriand et une ferme dans l'Eure proche de Lisieux)

Ces réseaux sont imbriqués les uns dans les autres. Par exemple, Terre de Liens constitue en partie la **CIAP 44,** ou encore le réseau **InPACT** rassemble **ADEAR, CIVAM, Terre de Liens, Accueil Paysan** et d'autres acteurs présents sur les territoires cibles et en dehors. Ces imbrications permettent une mutualisation de leurs savoirs-faire et multiplient la force de leurs réseaux d'agriculteur.rice.s solidaires.

IV. FREINS ET LEVIERS À L'INSERTION RELEVÉS SUR LES 3 TERRITOIRES

1. Les freins à l'insertion relevés sur les trois territoires

Les entretiens menés auprès des différents acteur.rice.s des territoires ciblés ont permis de mettre en avant certains freins globaux à l'insertion sociale et professionnelle en zones rurales ; certains d'entre eux pouvant s'accentuer mutuellement. Cette partie vise donc à présenter les principaux freins se trouvant dans tous les territoires et non spécifiques au projet Migr'action. La partie IV présente ensuite des leviers éventuels identifiés et la partie V propose une réflexion opérationnelle pour le projet Migr'action.

A l'unanimité, la mobilité est un frein majeur de l'insertion. En effet, les déplacements sont nécessaires pour les démarches administratives, l'accès au droit commun ou encore l'accès à la santé. Pourtant, les zones rurales sont moins bien desservies que les grandes villes et, quand elles le sont, les horaires de passage des transports en commun « *coïncident mal avec les horaires d'embauche* ». Ce manque de mobilité limite les possibilités de déplacements et réduit donc les lieux où les réfugié.e.s peuvent aller travailler. Les entretiens ont d'ailleurs mis en avant des difficultés de recrutement, notamment dans les chantiers d'insertion, directement liées au problème de mobilité. Il peut également produire un sentiment d'isolement, potentiellement accentué par l'absence de communautés étrangères sur le territoire d'accueil. Ceci peut mener les réfugié.e.s hébergé.e.s en zones rurales à revenir en ville ou simplement à refuser de se rendre dans ces zones. De plus, la plupart des permis de conduire des pays d'origine des réfugié.e.s ne sont pas échangeables contre un permis français. C'est le cas des permis afghans ou érythréens par exemple. Cette nécessité de passer le permis vient se confronter à une difficulté rencontrée par certain.e.s réfugié.e.s : la maîtrise de la langue française.

En effet, la non-maîtrise de la langue française constitue aussi un obstacle important. De l'avis général, les cours de l'OFII ne permettent pas aux réfugié.e.s de maîtriser le français, ni même parfois d'atteindre le niveau A1 escompté. Cela réduit les possibilités d'interactions sociales, la possibilité de passer le code de la route et entrave la compréhension des consignes dans le monde du travail. Pour certain.e.s acteur.rice.s agricoles, ce problème n'est pas insurmontable, notamment dans le maraîchage. Toutefois, il a été noté à plusieurs reprises que le français serait nécessaire pour comprendre les consignes de sécurité et d'hygiène, notamment pour la traite, ou encore pour passer le permis d'engins agricoles.

Les difficultés d'accès aux soins sont également accentuées en zones rurales. D'une part, certaines zones manquent d'infrastructures médicales et les services médicaux sont peu habitués à recevoir un public réfugié. D'autre part, ces difficultés sont accentuées par les deux freins précédents : le manque de mobilité vers les centres de soins et les difficultés à échanger en français avec les médecins.

Par ailleurs, l'hébergement, à priori moins cher en zones rurales, semble être un atout pour ces espaces. Pourtant, de l'avis des acteur.rice.s sociaux, ils n'en restent pas moins difficiles à trouver. De plus, les zones d'hébergement ne coïncident pas forcément avec les zones d'emplois, notamment agricoles. Par exemple, beaucoup d'offres d'emplois de la Manche se trouvent au sein d'exploitations légumières, majoritairement sur la côte, où les logements sociaux trouvent difficilement leur place au milieu des hébergements touristiques onéreux.

Enfin, les entretiens ont mis en avant que les préjugés pouvaient aussi freiner l'insertion. En effet, plusieurs enquêté.e.s (accompagnant.e.s sociaux.ales et acteur.rice.s agricoles) ont pu relever des idées reçues venant des réfugié.e.s sur les zones rurales ou encore des à priori venant du monde agricole sur le public réfugié. Toutefois, loin d'être une généralité, c'est également dans ces zones qu'on trouve de fortes mobilisations de la population locale et des réseaux de solidarité particulièrement importants pour lever les différents freins[47].

2. Les leviers à l'insertion identifiés sur les trois territoires

Le diagnostic n'étant pas tourné spécifiquement vers l'analyse des freins et les moyens de les lever, cette partie vise simplement à explorer les différentes initiatives repérées sur les territoires, permettant potentiellement de réduire les freins. Certains des services présentés sont spécifiques aux réfugié.e.s, d'autres sont ouverts à toute personne en parcours d'insertion socio-professionnelle. Cette partie n'étudie pas spécifiquement l'adéquation de ces services, ouverts à tous, au public réfugié.

Tout d'abord, il existe de nombreuses initiatives pour soulager le frein de mobilité. Dans le Calvados et la Manche, le réseau national Mob'in regroupe la majorité des acteur.rice.s territoriaux.ales jouant un rôle dans l'accès à la mobilité des personnes vulnérables. Il rassemble 10 acteur.rice.s dans le Calvados et 8 acteur.rice.s dans la Manche. Il est également porteur du projet Intégracode, présent à Caen et Cherbourg, spécifique aux personnes primo-arrivantes, visant à développer les compétences langagières dans l'optique de passer le permis de conduire. Ce réseau n'est pas encore présent en Loire-Atlantique, où l'acteur fédérateur de la mobilité semble être le Conseil départemental.

Concernant l'existant, la plupart des accompagnant.e.s sociaux.ales n'ayant pas connaissance de toutes les initiatives, il existe, dans chaque département cible, des pôles d'accompagnement spécialisés sur les questions de mobilité : les plateformes de mobilité. L'accompagnement consiste en général en un diagnostic individuel de départ, puis en l'orientation vers les solutions existantes sur le territoire et parmi les services de la plateforme. Ces derniers se déclinent généralement en un accompagnement individuel et collectif établi en fonction des compétences de chaque individu, des moyens de transports à leur disposition et de leurs difficultés personnelles (gestion du stress, location de véhicule, code de la route, aides financières…).

Dans le Calvados, les plateformes sont :
- Mobilité Caen la Mer, qui accueille à Caen, Hérouville-Saint-Clair et Colombelles
- Mobilys, à Vire

Dans la Manche :
- COCM'obilité, à Lessay, pour les 30 communes de la Communauté de Communes Côtes Ouest Centre Manche

En Loire Atlantique :
- Cap Formation, à Saint-Herblain, pour les secteurs de Châteaubriant/Vignoble, Pays de Pontchâteau/Saint Gildas des Bois, Cap Atlantique, Estuaire et Sillon
- Déclic mobilité (Nantes)
- Erdre et Loire initiatives (Ancenis Saint-Géréon)
- MobY'l STRAN CARENE (Saint-Nazaire)
- Inseretz (Pornic, Saint-Brévin, Paimboeuf, Sainte-Pazanne)

47 Tardis M. 2019. Une autre histoire de la "crise des réfugiés" : la réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France. IFRI, 82 p.

Les plateformes peuvent aussi orienter aussi vers les solutions existantes, éparpillées sur le territoire : auto-écoles sociales, transport à la demande, covoiturage à prix réduit, locations de véhicules (voiture, scooter, vélo électrique). Ces initiatives sont nombreuses, pour n'en citer que quelques unes dans la Manche et le Calvados :

Auto-écoles sociales	Transport à la demande	Covoiturage à petit prix	Location de véhicule
• Être mobile (Honfleur) • Auto-école associative de l'Espace Temps FJT (Hérouville-Saint-Clair et Cherbourg) • Mobilys (Vire)	• Réseau Solidarité Transport (presque toute la Manche et plusieurs communes du Calvados) • Junior Senior Famille (Honfleur)	• Application Karos (Calvados)	• Les Amis de Jean Bosco • Revivre (Caen) • Junior Senior Famille (Honfleur) • Mobilys (Vire) • COCM'obilité (Lessay)

Pour la Loire Atlantique, le site de Cap Formation est une mine d'or de solutions matérielles, financières et formatives pour la mobilité. Voici quelques exemples :

Auto-écoles sociales	Transport à la demande	Covoiturage à petit prix	Location de véhicule
· Cap Formation	· Aléop (tous les territoires sauf Nantes et ses alentours) · Solidair'auto (Saint-Mars-du-Désert, Petit-Mars, Les Touches) · Solidep (Nozay et ses environs) · Les roues d'secours du vignoble (agglomérations de Clisson et Maine)	Application Ouestgo	· Mobil'actif (Eaux Vives sur Nozay, Châteaubriant, Derval, Blain) · Mission locale de Redon

Toutefois, les plateformes d'information se situent seulement dans quelques villes, elles peuvent donc parfois être difficiles d'accès pour les personnes les plus éloignées. Par ailleurs, la barrière de la langue reste un frein pour échanger avec les conseiller.e.s. Ainsi, alors que les initiatives semblent nombreuses, la difficulté résiderait dans leur accessibilité et la diffusion de celles-ci.

Le frein de la langue française, quant à lui, peut être soulagé par les nombreuses associations proposant des cours de langue. En effet, l'avantage de certaines zones rurales est de présenter une forte mobilisation bénévole de la population locale. Par ailleurs, il existe des dispositifs nationaux, gérés par les régions : c'est le cas du dispositif Savoirs Langue Française qui peut être mis en place par le GRETA[48] (comme à Vire ou Avranche), ou encore l'Espace Temps, à Cherbourg. Cette formation peut être spécifique à un secteur ou un métier, favorisant ainsi l'insertion professionnelle dans un milieu donné. Il existe aussi plusieurs associations proposant des cours de Français Langue Etrangère (FLE). Notamment, l'association Eaux Vives en a fait une action centrale de son pôle Insertion. Par ailleurs, il existe un document répertoriant tous les acteurs jouant un rôle auprès des primo-arrivant.e.s en Loire-Atlantique (pour la langue mais aussi pour le logement, l'accès à l'emploi, la mobilité, la santé) : Répertoire d'acteurs de Loire Atlantique.

[48] Le GRETA est un groupement d'établissements publics locaux d'enseignement et de formations pour adultes (dépend du Ministère de l'Education Nationale)

V - RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA MISE EN PLACE DU PROJET MIGR'ACTION

Au cours des nombreux entretiens effectués tout au long de la recherche, certaines limites potentielles au projet *Migr'action* se sont dégagées. Cela a soulevé diverses pistes de réflexions quant à la mise en place du projet et a permis de le construire au gré de la recherche.
A ce stade, le projet se dessine sous la forme de stages découvertes de courtes durées, les agriculteur.rice.s accueilleront donc des stagiaires réfugié.e.s dans une dynamique de découverte des métiers. Les repas seront partagés sur le temps du midi et le temps du diner, ce qui permettra de nouer des liens et d'assurer des temps d'échanges. Le stage sera proposé le temps d'un week-end ou sur une semaine, selon les disponibilités de chacun.e. Batik assurera un accompagnement tout au long des stages, notamment par le biais de bilans de compétences et de formations à l'interculturalité.

1. Présentation des potentiels freins et leviers opérationnels en lien avec la mise en place du projet Migr'action

Par ailleurs, au cours des enquêtes et de nos recherches la question financière a été évoquée comme une limite. De fait, elle peut présenter un frein conséquent puisque le milieu agricole est un secteur qui fait face à la précarité structurelle, en effet une étude de l'Insee a souligné cet enjeux : il en ressort qu'en 2016 les agriculteur.rice.s n'ont perçu en moyenne que 1 110 €/ mois, aides PAC comprises, et 28 % d'entre eux déclarent un revenu nul ou déficitaire[49]. Ainsi proposer à des agriculteur.rice.s d'héberger, nourrir et partager leurs connaissances de manière bénévole pourraient impliquer une charge financière trop élevée au vu des difficultés de rémunérations rencontrées dans ce secteur. Pour répondre à cette limite, il est envisagé de défrayer les coûts liés à l'essence, la nourriture et l'électricité. Des ouvrages comme l'accueil *social à la ferme et en milieu rural : définir son prix d'accueil*[50], produit par le CIVAM et Accueil Paysans pourrait être un point de référence pertinent. Faire des estimations directement auprès des concerné.e.s pourrait être une autre alternative.
La rémunération est également une limite du point de vue des réfugié.e.s puisqu'au cours des stages d'immersion, étant donnée l'incapacité de la part de Batik d'assurer une rémunération aux réfugié.e.s pour l'aide qu'iels seront amené.e.s à fournir. De plus, lorsqu'un.e migrant.e obtient le statut "réfugié.e", il ou elle doit assister de manière obligatoire à une journée civique, suivre un certain nombre d'heures de cours de français et signer le contrat d'accueil et d'intégration (en lien avec l'OFII). Il est donc important de conjuguer les emplois du temps des agriculteur.rice.s avec les obligations qu'entraîne le statut de réfugié.e.
C'est pour ces raisons qu'une temporalité courte a été retenue, il semblait compliqué d'effectuer des formations et/ou des stages de long terme sans pouvoir assurer une rémunération aux réfugié.e.s. La temporalité d'un week-end qui peut s'étendre sur une semaine semble pertinente pour découvrir et explorer les corps de métiers en lien avec l'agriculture. Cette temporalité permet également de pallier aux enjeux liés à la rémunération.

---

49 Coordination Rurale. 2019. Chiffres : l'INSEE s'intéresse au revenu des agriculteurs.
https://www.coordinationrurale.fr/chiffres-linsee-sinteresse-au-revenu-des-agriculteurs/

50 Via Campesina France. 2015. L'agriculture, laboratoire d'exploitation des travailleurs migrants saisonniers.
https://viacampesina.org/fr/l-agriculture-laboratoire-d-exploitation-des-travailleurs-migrants-saisonniers-2/.

En outre les questions de durabilité ont été évoquées, comment faire valoir ces stages d'observations, quelle plus-value pour les bénéficiaires ? Pour faire valoir les compétences acquises au cours de ces stages d'observation, Batik assurera des bilans de compétences, notamment un retour théorique sur les techniques agricoles auprès des concerné.e.s.
Néanmoins cela soulève d'autres questions, notamment autour de l'impact sur le long terme, de fait un stage d'immersion ne peut en aucun cas faire office de formation. Quelle suite assurer au réfugié.e.s à posteriori ? Pour cela il sera intéressant de nouer des partenariats avec des acteur.rice.s spécialisé.e.s dans la formation ou les métiers agricoles comme la Chambre d'agriculture, les lycées agricoles, les chantiers d'insertions etc, afin de les réorienter par la suite vers des formations ou des contrats de longs termes (*voir partie b*). L'approche socio-professionnelle a vocation à assurer une insertion pérenne de longue durée, c'est un enjeu à prendre en compte tout au long de la mise en place de Migr'action.

Durant notre enquête les divers entretiens effectués avec des agriculteur.rice.s ou des réseaux agricoles, cela a permis de prendre conscience qu'il existait une réelle volonté d'une part de ce secteur d'accueillir, de transmettre les savoir-faire et de s'ouvrir à l'interculturalité[51]. Néanmoins il a été évoqué à plusieurs reprises un certain rejet de la part d'agriculteur.rice.s de faire appel à de la main d'œuvre étrangère. De plus, la volonté d'embaucher de la main d'oeuvre étrangère pour combler les manquements de main d'oeuvre structurelle et profiter d'une main d'oeuvre à bas prix, acceptant d'effectuer des tâches répétitives et pénibles et ce malgré un rejet en premier lieu de faire appel à ce type de population, a été mis plusieurs fois en avant[52]. Lors d'entretiens l'employabilité des exilé.e.s lors des saisons dans la cueillette de salade, des pommes, du muguet ou encore l'ostréiculture a été souligné; néanmoins cela présente des tâches à la fois très répétitives et physiques, qui leur imposent des conditions de travail précaires et parfois dangereuses.
Le projet Migr'action a pour vocation de présenter la diversité et la pluralité des tâches d'une exploitation agricole et ce faisant dans une volonté d'échange et de partage des savoir-faire. Une attention particulière doit donc être portée dans le choix des partenaires exploitant.e.s agricoles, des recruteur.rice.s et dans l'orientation post-stage d'immersion afin de ne pas alimenter ces schémas d'exploitation qui, par ailleurs, ont été mis en avant à travers le *rapport l'agriculture, laboratoire d'exploitations travailleurs migrants saisonniers*.

D'autres points de vigilance ont pu être soulevés au cours de notre recherche, notamment la difficulté de trouver des hébergements dotés d'une dépendance et d'une literie directement chez les agriculteur.rice.s. Plusieurs fois, des hébergements sous tentes ont été évoqués, or c'est une option qui semble difficilement envisageable au regard des événements traumatiques auxquels ce type d'hébergement renvoie pour les réfugié.e.s. D'autres craintes ont été soulevées, notamment la nécessité de poser un cadre juridique légal lors de stages afin d'assurer une protection et une assurance pour l'employeur.se.s et le stagiaire. BATIK International pourra fournir une assurance de sécurité civile en inscrivant les réfugié.e.s comme des bénéficiaires pour répondre à cette nécessité.
Au cours de l'enquête, divers acteur.rice.s agricoles comme associatifs ont souligné l'importance des formations à l'interculturalité, les différences liées à la religion ou encore la culture pourraient être une source d'incompréhension ou de tensions entre les agriculteur.rice.s et les réfugié.e.s dans l'élaboration du projet *Migr'action*. Cela a donc mis en exergue l'importance de sensibiliser à l'approche interculturelle et de briser les préjugés en amont du lancement des stages avec les différentes parties prenantes du projet. Les emplois du temps des exploitant.e.s sont très contraignants, ce qui pourrait être un frein à la mobilisation et la participation des exploitant.e.s aux formations. Notre volonté de partenariat avec des réseaux comme le CIVAM pourrait pallier cette difficulté. Un partenariat avec le CIVAM est amplement envisagé notamment à travers des café-installations qui ont vocation à assurer des échanges de pratiques entre agriculteur.rice.s. Ces échanges pourraient être une source de motivation supplémentaire pour les agriculteur.rice.s qui en tirent un bénéfice professionnel.

51 Données d'entretiens

52 Données d'entretiens

En outre, le diagnostic a permis de confirmer le frein majeur des zones rurales, la mobilité, mentionné par une grande majorité de nos interlocuteur.rice.s lors des entretiens. La réponse à cette problématique est apparue comme une condition *sine qua none* pour la durabilité du projet. L'acquisition du permis de conduire et d'un véhicule est longue et coûteuse pour les personnes réfugiées. Il sera nécessaire de choisir les exploitations qui seront accessibles en partie en transport ou à proximité d'un centre d'hébergement. Les agriculteur.rice.s et éleveur.euse.s partenaires seront sensibilisé.e.s à cette problématique et dans la mesure du possible seront en mesure d'effectuer le déplacement entre la gare la plus proche et leurs exploitations. De plus, il est envisagé d'effectuer des partenariats avec les acteurs locaux déjà établis (CPH, missions locales, associations locales, acteurs de la mobilité etc) dans une perspective de mise en réseaux entre acteurs mais également afin de faciliter la mobilité des réfugié.e.s entre leur lieu de résidence (long terme) et ceux des stages d'immersions.

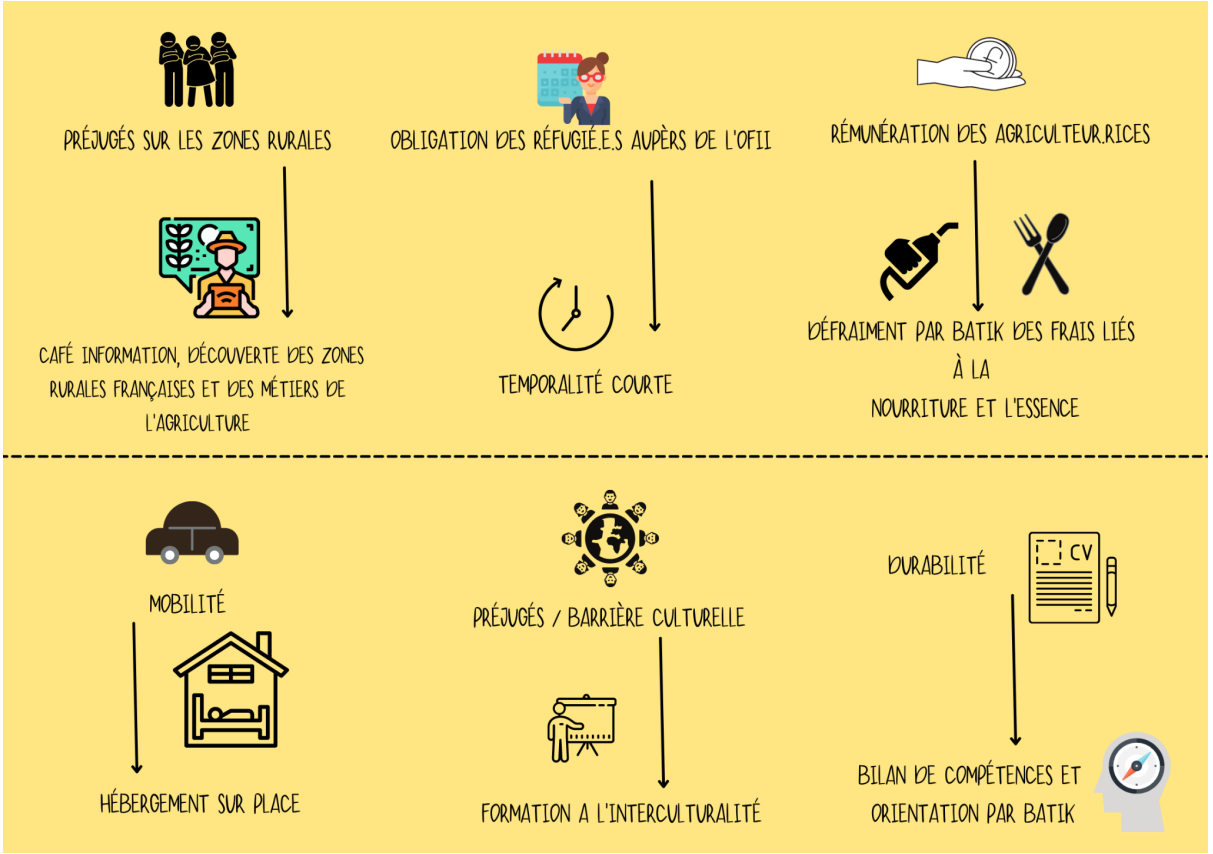

2. Présentation des partenaires potentiels du projets :

A ce stade du projet, plusieurs acteur.rice.s ont été identifié.e.s pour établir un partenariat dans la mise en place de Migr'action. Les entretiens ont permis un premier contact avec des acteur.rice.s potentiel.le.s dans différents rôles dans le projet.
Des centres d'hébergement qui ont exprimé un fort intérêt pour Migr'action ont été identifiés en qualité de prescripteurs (qui recommandent, orientent les réfugié.e.s vers notre programme) : les CPH de Lisieux de l'association Itinéraires, de Saint-Lô de l'association France Terre d'Asile dans les départements normands et le CPH de Redon de l'association Amisep qui se trouve à proximité du département loirain. Il a déjà été évoqué avec certain.e.s de ces acteur.rice.s la mise en place des premiers ateliers de déconstruction des stéréotypes sur la vie en zone rurale et de faire une

première identification des personnes intéressées par le projet au sein de ces centres d'hébergement.
Pour les stages dans les fermes, le choix a été de contacter des réseaux d'agriculteur.rice.s avec des pratiques agricoles traditionnelles et non conventionnelles ; le CIVAM Normandie, la Confédération Paysanne de la Manche, du Calvados et de la Loire Atlantique dont font partie Cap 44 et Ciap 44. Ces groupes d'agriculteur.trice.s permettront par l'organisation de cafés-information de présenter le projet et d'identifier les personnes intéressées pour faire découvrir leurs exploitations à des personnes réfugiées. Une fois identifié.e.s, ils et elles co construiront avec l'équipe de BATIK International le déroulé et les conditions du stage qui sera mis en place. Certaines conditions ainsi que le but principal du stage sont préalablement définis, mais la mise en pratique sera propre à chaque agriculteur.trice avec lesquel.les un échange/une rencontre sera effectuée en amont et en aval du stage.

La fin du stage d'immersion en zones rurales permettra aux stagiaires de se projeter ou non dans le secteur agricole. Il ne permettra pas une insertion durable. Or, ce stage a une volonté de s'inscrire dans un projet professionnel de long terme. Une orientation sera alors assurée par Batik pour élaborer et construire le projet professionnel des stagiaires post-stage. Cela permettrait à Batik de se positionner en prescripteur pour les gros projets du catalogue IPR de chaque département. Univ'R 44 en Loire Atlantique, FAIR et Agir 14+ au Calvados et STARE dans la Manche pourront être présentés aux stagiaires dans le cadre d'un projet professionnel construit ou élaboré afin de continuer leur insertion.
Les chantiers d'insertion peuvent également être présentés aux stagiaires en vue d'un stage plus long. Ils sont nombreux dans les territoires cibles, notamment dans le secteur agricole et peuvent correspondre à certains profils en vue d'un accompagnement à la mise en pratique professionnelle dans le cadre de CDDI. Ils permettent une première entrée dans le monde professionnel avec un accompagnement social. Ils ne présentent pas une réelle expérience de travail reconnue et formatrice en agriculture.

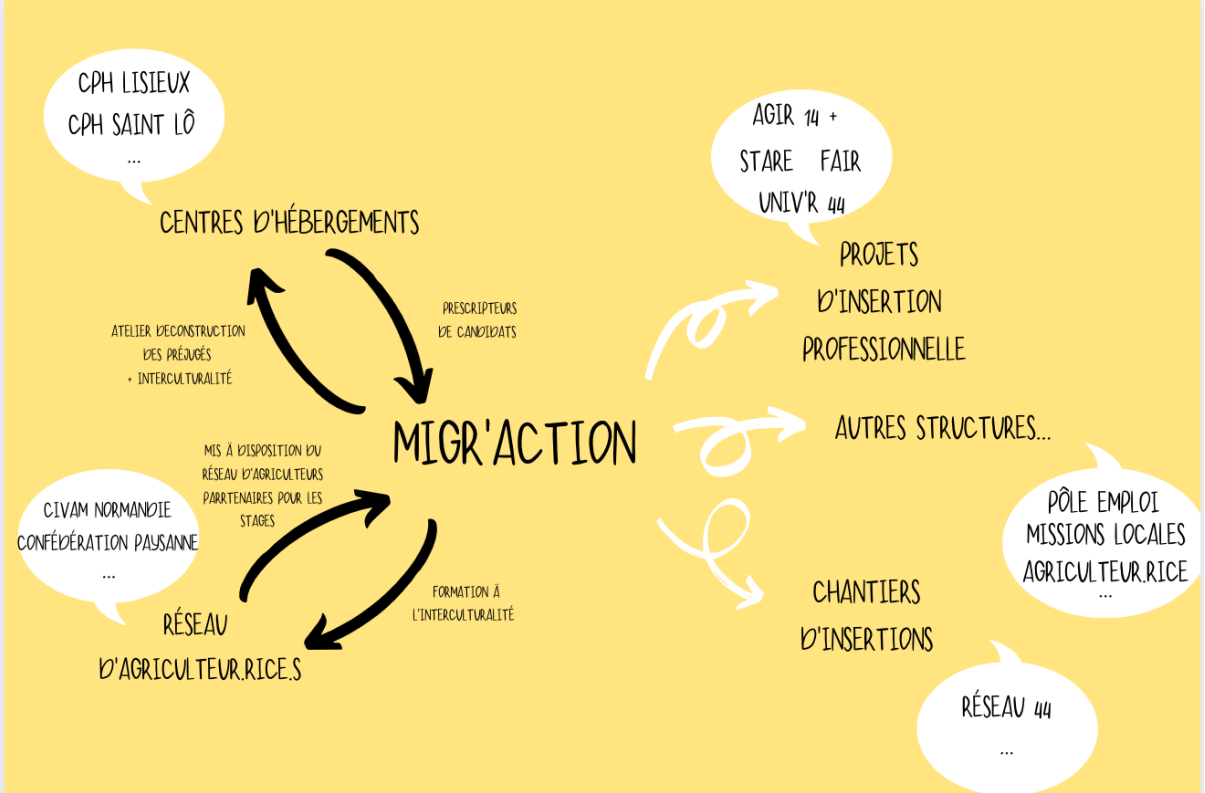

De plus, le projet Migr'action est construit dans un esprit partenarial de mise en relation. Il a pour ambition de mettre en relation des acteur.rice.s du secteur agricole avec les projets phares en vue d'élargir les secteurs d'insertion professionnelle proposés aux réfugié.e.s. Les entretiens ont, en effet, soulevé un manque de connaissance des professionnel.le.s du secteur agricole sur les projets d'insertion professionnel existants et avec lesquels travailler.
A ce stade du diagnostic, plusieurs pistes ont été pré-identifiées pour rediriger vers des formations ou des contrats de long terme, les potentiel.le.s réfugié.es qui feraient part de leur désir de s'investir dans ce secteur en post-stage.

Malgré le fait qu'elles ne soient pas toutes pleinement adaptées à la majorité des réfugié.e.s, plusieurs initiatives et opportunités existent à l'échelle nationale ou dans d'autres territoires. Nous les partageons à titre informatif car elles sont des potentielles sources d'inspiration d'actions ou de partenariats à mettre en oeuvre dans d'autres territoires :

- **Le CIVAM Occitanie** : Le CIVAM Occitanie est porteur d'un projet SOLID'R agissant sur la structuration de parcours d'accompagnement du public réfugié vers les métiers de l'agriculture, de la transformation de produits maraîchers incluant la transformation et la restauration ainsi que l'aide aux personnes âgées dans un cadre favorisant l'insertion durable dans les territoires ruraux de l'Occitanie. Il intègre à la fois une approche territoriale avec quatre terrains d'expérimentation et une approche thématique portant sur l'accompagnement de ces publics. Le projet SOLID'R a pour ambition d'assurer un accompagnement global prenant en compte l'apprentissage de la langue française, la mobilité, la santé notamment psychique, la montée en compétences sur des métiers en tension dans les territoires concernés et l'hébergement.

- **Fermes d'avenir :** comme développé précédemment, Fermes d'avenir est porteur d'un programme de compagnonnage en maraîchage agroécologique qui prend la forme d'une formation itinérante de 8 mois avec un accompagnement pédagogique de proximité, une acquisition de compétences par l'expérience et une reconnaissance des compétences par les pairs[53].

- **Les lycées agricoles :** Les lycées agricoles accueillent des élèves de la 4e au BTS (bac + 2), voire, dans certains établissements, à la licence pro (bac + 3). Pour travailler dans une zone rurale dans les services à la personne ou dans l'accueil-vente d'un petit commerce de proximité, il y a la possibilité d'intégrer le CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural. Néanmoins ce type de formation nécessite un niveau C1 en français et est donc accessible pour les migrant.e.s bénéficiant d'un très bon niveau de français ou francophones.

- **Les chambres d'agriculture :** Les chambres d'agriculture sont des établissements au statut original : organisation consulaire, elles ont un statut d'établissement public mais sont pilotées par des élu.e.s professionnel.le.s représentant les principaux acteur.rice.s du secteur agricole, rural et forestier. Elles chapotent l'information, l'orientation sur la création ou la reprise d'une entreprise agricole, les formations et acquisition d'expérience pratique, le conseil d'entreprise, l'accompagnement technique, l'accompagnement à l'élaboration du projet, l'accompagnement aux formalités obligatoires liées à la création d'activité. Néanmoins la plupart des accompagnements nécessitent une certification BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole).

53 Fermes d'Avenir. 2021. Compagnonnage en Maraîchage Agroécologique. [16/04/21]
https://fermesdavenir.org/toutes-nos-formations/programme-compagnonnage-maraichage-agroecologique

- **Les MFR (Maison Familiale Rurale)** sont des établissements scolaires laïcs de statut associatif qui ont pour objectif la formation et l'éducation des jeunes et des adultes, ainsi que leur insertion sociale et professionnelle.

- **Les chantiers d'insertion** : cette piste a été détaillée ci-dessus concernant les partenariats pré-identifiés.

Au-delà de certaines structures et projets identifiés, **des outils nationaux en lien avec l'insertion professionnelle** qui peuvent être utilisés dans le cadre du projet *Migr'action* ont été identifiés, ils pourraient servir **d'appui et/ou de tremplin** pour l'accès à des formations ou des stages de longs termes :

Les CDDI	ADEMA	PMSMP	la Garantie jeune	PAI	AFPR
Le contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) est ouvert aux personnes au chômage et rencontrrant des difficultés sociales et professionnellles particulières. Le contreat ne peut pas excéder 24 mois. CDDI	Accès des demand.eur.euse d'emploi aux métiers agricoles. C'est un nouveau dispositif qui permet de découvrir les métiers de l'agriculture pat le biais d'une formation professionnelle rémunérée	Période de mise en situation en milieu professionnel, il permet de se confronter à des situations réelles pour découvrrir un secteur ou un métier. Il peut être réalisé par un salarié en CDD d'insertion ou en contrat unique d'insertion .	Elle offre des possibilités de réaliser des stages en entreprise pour les juenes de 16 à 25 ans révolus, ni en emploi, ni en formation, dont les revenus sont inférieurs au RSA.	Le point d'accueil installation, peut aider à identifier des dispositifs qui permettent de découvrir le métier d'agriculteur.rice.	L'Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR), peut être mise en place pour une formation pré-qualifiante précédant un contrat de professionnalisation.Pendant la durée de la formation, le stagiaire de la formation professionnelle est rémunéré et à ce titre

VI- CONCLUSION

Pour conclure, ce diagnostic a relevé la présence de nombreuses associations, autour de l'accès à l'hébergement et de projets en lien avec l'insertion socio-professionnelle dans les villes prépondérantes de chaque département (Nantes, Caen, etc.). Parmi ces nombreuses initiatives, la volonté d'appliquer une approche globale de l'insertion a souvent été mise en avant, les partenariats en place dans ces départements semblent solidement ancrés.

Néanmoins, aucune des initiatives d'insertion locale qui ont été relevées n'est spécialisée dans l'insertion agricole, bien que ce soit une entrée qu'iels n'excluent pas pour autant. En effet, les plateformes d'intégration ou encore les organisations étatiques comme Pôle emploi n'omettent pas l'option de l'insertion par la voie paysanne, néanmoins les nombreux freins que les zones rurales impliquent ont empêché le développement de cet axe. De plus, au cours des différents entretiens, il a été souvent mis en avant d'une part la difficultée pour ces structure d'entrée en contact avec des agriculteur.rice.s, d'autres part les éxilé.e.s n'ont pas réellement manifesté d'envie de s'insérer dans ce secteur (mis à part pour les saisons).

Nos recherches ont permis de mettre en exergue le dynamisme du secteur agricole dans ces trois départements. Un dynamisme qui se remarque tant par les surfaces mobilisées, que par l'offre d'emploi émanant de ce secteur. Il a souvent été évoqué le besoin de main d'œuvre parfois urgent dans certains domaines, notamment dans le maraîchage et l'élevage laitier. Ce constat est le reflet d'une réalité nationale, l'agriculture est un secteur en tension et le renouvellement des générations est un enjeu contemporain majeur. Ce diagnostic a surtout permis de prendre connaissance de réseaux d'agriculteur.rice.s très actif.ve.s qui ont su montrer une réelle volonté d'accueillir et de partager leur expérience avec le public migrant. De fait, ces départements sont riches d'opportunités pour le projet Migr'action.

Malgré les nombreux points communs identifiés entre ces trois départements (dynamiques agricoles et associatives) deux points principaux les différencient. Tout d'abord l'entrée agricole, en effet pour le Calvados et la Manche la prise de contact s'est faite de manière particulièrement fluide. L'accessibilité des réseaux agricoles de ces deux départements a considérablement facilité l'élaboration du diagnostic et du projet. En revanche, à ce stade, en Loire Atlantique, les réseaux agricoles ne sont pas encore officiellement engagés avec Batik..

Le second point de divergence principal se concrétise dans l'orientation politique des territoires. En effet, le Calvados et la Manche sont plutôt d'obédience de droite, tandis que la Loire Atlantique est traditionnellement un département d'orientation politique socialiste.

Les premiers contacts avec le public réfugié ont permis de confirmer la pertinence du projet et la nécessité de déconstruire les préjugés. Par ailleurs, les entretiens avec les différents acteur.rice.s associatifs, services publics et organisations agricoles ont été d'une aide précieuse dans le dessin du projet. A ce stade du projet, les partenariats se construisent et se consolident, il sera très intéressant de faire un bilan à posteriori des premiers stages pour réarticuler le projet en fonction des retours tant de la part des agriculteur.rices que des réfugié.e.s.

VII- BIBLIOGRAPHIE

Agreste Pays de la Loire. 2021. Dossier territorial départemental Loire Atlantique. https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel_2021_02_Pres44_cle873cff.pdf

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. 2015. Agriculture Française, Chiffres clés. Paris, France : APCA, 2 p. https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/002_inst-site-chambres/pages/infos_eco/FicheAgri_Francais.pdf

Bonnefond G. 2006. Insertion ou intégration. In : Bonnefond G. *De l'institution à l'insertion professionnelle. Le difficile parcours des jeunes déficients intellectuels*. pp. 221-229.

Confédération paysanne. 2021. Communiqué de presse du 22/03/21 Nous sommes tout-es des maraudeuses-eurs Solidarité avec les exilé-e-s https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/CP22mars_Maraude-Conf-Sol.pdf

Coordination Rurale. 2019. Chiffres : l'INSEE s'intéresse au revenu des agriculteurs. https://www.coordinationrurale.fr/chiffres-linsee-sinteresse-au-revenu-des-agriculteurs/

Courtecuisse C. 2020. L'accueil des migrants en milieu rural : Une « orientation directive » pour combler les discontinuités territoriales ? In: Dalloz (ed.). *Les discontinuités territoriales et le droit public*. Dalloz. [8 avril 2021]. https://discontinu.hypotheses.org/laccueil-des-migrants-en-milieu-rural-une-orientation-directive-pour-combler-les-discontinuites-territoriales

DAAEN

Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés, Direction générale des étrangers en France. 2021. Appel à projets national relatif à l'intégration des étrangers primo-arrivants, dont les bénéficiaires de la protection internationale.

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados – SSICRET – Pôle Expertise Territoriale. 2016. Les petites régions agricoles : le Pays d'Auge Calvadosien

DRAAF Normandie, Atlas agricole de Normandie 2018. 2018. https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20190128-DRAFF-Atlas-version-light_cle8f82f7.pdf

DRAAF - SRISE de Normandie. 2019. Agreste Données Normandie n°13 https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/publication_definitive_cle0522e7.pdf

Dubois T. 2017. Après leur arrivée en Normandie, où sont les migrants de Calais ? Paris Normandie. Consulté le [14 avril 2021]
https://www.france-terre-asile.org/actualites/actualites/lactualite-france-terre-dasile/apres-leur-arrivee-en-normandie-o-sont-les-migrants-de-calais

Fédération des acteurs de la solidarité. 2020. Publication d'un nouveau schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés.
https://www.federationsolidarite.org/actualites/publication-dun-nouveau-schema-national-daccueil-des-demandeurs-dasile-et-dintegration-des-refugies/

Fermes d'Avenir. 2021. Compagnonnage en Maraichage Agroécologique. [16/04/21]
https://fermesdavenir.org/toutes-nos-formations/programme-compagnonnage-maraichage-agroecologique

Houssin R. 2019. Près d'Ancenis, un immeuble vide remis à neuf pour accueillir de nouvelles personnes. L'Écho d'Ancenis.
https://actu.fr/pays-de-la-loire/loireauxence_44213/pres-dancenis-immeuble-vide-remis-neuf-accueillir-nouvelles-personnes_30492045.html

Insee. 2014. Une immigration de travailleurs en Haute-Normandie. [14 avril 2021].
https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285628

Insee. 2016. Définitions - Espace rural / Espace à dominante rurale. [16/04/21]
https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1034

Insee. 2018. Estimations emplois

La Cimade. 2020. Dispositif d'accueil des demandeurs d'asile : état des lieux 2020».
https://www.lacimade.org/schemas-regionaux-daccueil-des-demandeurs-dasile-quel-etat-des-lieux/

Lab Périurbain. 2016. Périurbanisation, périurbain: de quoi parle-t-on ? [16/04/21]
http://periurbain.cget.gouv.fr/content/P%C3%A9riurbanisation-p%C3%A9riurbain-de-quoi-parle-t

Lendaro A., Rodier C., Lou Vertongen Y. 2019. La crise de l'accueil - Frontières, droits, résistances. La Découverte, 350 p.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. 2020. Missions locales. [20/04/21]
https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/service-public-de-l-emploi/article/missions-locales

Observatoire régional de l'emploi des Pays de la Loire. 2021. Données localisées
https://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr/static/medias/5ec243a490963808686149.pdf

Ofii. https://www.ofii.fr/

OFPRA. 2021. Page d'accueil. [20 avril 2021] https://www.ofpra.gouv.fr/

Organisation for Economic Co-operation and Development. 2018. Working together for local integration of migrants and refugees. OECD (ed)

Pôle Emploi. 2020. Besoins en main d'œuvre.

Préfecture de la Loire-Atlantique. 2020. Dossier de presse : la journée mondiale des réfugiés du 20 juin 2020.
https://www.loire-atlantique.gouv.fr/content/download/42296/281697/file/DP%20LA%20Pr%C3%83%C2%A9fet.pdf

Préfecture de la Région Normandie. 2016. Schéma Régional d'accueil des Demandeurs d'Asile 2016-2017 (SRADA). 43 p.

Préfecture des Pays de la Loire. 2016. Schéma Régional d'accueil des Demandeurs d'Asile 2016-2017 (SRADA)

Reporterre. 2016. Les travailleurs saisonniers subissent l'enfer de l'agriculture industrielle.
https://reporterre.net/Les-travailleurs-saisonniers-subissent-l-enfer-de-l-agriculture-industrielle

Tardis M. 2019. Une autre histoire de la "crise des réfugiés" : la réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France. IFRI, 82 p.

Via Campesina France. 2015. L'agriculture, laboratoire d'exploitation des travailleurs migrants saisonniers.
https://viacampesina.org/fr/l-agriculture-laboratoire-d-exploitation-des-travailleurs-migrants-saisonniers-2/.

Vie publique. 2020. Demandeurs d'asile et réfugiés : Quelle politique d'accueil en 2021-2023 ?
https://www.vie-publique.fr/en-bref/277873-demandeurs-asile-et-refugies-politique-daccueil-2021-2023

VIII - ANNEXES

- Annexe 1. Glossaire :

BPI (Bénéficiaire de la Protection Internationale) : Les BPI sont bénéficiaires du statut de réfugié.e ou de la protection subsidiaire, ce qui entraîne nécessairement la reconnaissance d'un droit au séjour en France.

Etranger.e : « l'étranger.e » s'oppose, par définition, au « national.e » ; une personne qui a le statut d'étranger.e est une personne qui a une autre nationalité que celle du pays où elle réside. Si la personne obtient la nationalité française, elle sera française et n'aura plus le statut d'étranger.e. La notion d'étranger.e est dépendante de la notion de nationalité.

Un.e étranger.e n'est pas forcément une personne immigrée et inversement. Par exemple, je peux être né.e en France et avoir la nationalité italienne de mes parents. Je ne suis donc pas immigré.e car je suis né.e sur le sol français, mais je suis étranger.e car je n'ai pas la nationalité française. En revanche, je peux être immigré.e mais pas étranger.e ; je suis parti.e de mon pays il y'a 10 ans pour vivre en France et j'ai obtenu la nationalité française.

Exilé.e. : Désigne toute personne qui est contrainte ou a décidé de vivre en dehors de sa patrie, pour des raisons d'ordre éthique, humanitaire, sanitaire, politique, de catastrophe naturelle, économique, qui l'ont poussé à abandonner son pays d'origine.

Le terme **« immigré.e »** favorise le point de vue du pays d'accueil et le terme **« émigré.e »** celui du pays d'origine. L'immigré est celui qui arrive dans un nouveau pays et l'émigré est celui qui part de son pays. On peut considérer que le terme **«migrant.e»** prend en compte tout le processus migratoire.

Migrant.e : le terme de migrant.e englobe la plupart des personnes qui se rendent dans un pays étranger pour des raisons variées et pour plus d'un an (pour ne pas inclure les touristes).
Est « migrante » toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel elle n'est pas née et qui a noué d'importants liens sociaux avec ce pays. Aujourd'hui, dans le monde, une personne sur trente-trois est migrante. Les expatrié.e.s français.e à l'étranger sont des migrant.e.s.

Primo-arrivant.e.s : les personnes primo-arrivantes sont les étranger.e.s en situation régulière vis-à-vis du droit au séjour et signataires d'un contrat d'accueil et d'intégration ou du nouveau contrat d'intégration républicaine. Les primo-arrivant.e.s s'engagent dans un parcours d'intégration républicaine d'une durée de 5 ans qui débute avec la signature du contrat d'intégration républicaine au cours duquel iels bénéficient de formations civique et linguistique et d'une orientation vers les services de proximité.

Réfugié.e : C'est un statut juridique de protection relatif à la convention de Genève (1951). Un.e réfugié.e a obtenu la protection de l'asile pour une durée de 10 ans en France.

Zone périurbaine : A partir de la définition de l'Insee, on peut considérer comme périurbaine toute commune dont au moins 40 % des actifs résidents se rendent pour leur travail dans un ou plusieurs pôles urbains de 1 500 emplois ou plus. On parle ainsi de couronnes périurbaines et de communes

multipolarisées. Loin de se réduire à un type d'habitat homogène, le lotissement par exemple, le périurbain peut prendre une grande diversité de formes : plus ou moins densément peuplé, composé de villages, bourgs et petites villes, de zones résidentielles, de champs ou de forêts, d'espaces commerciaux ou dédiés aux loisirs.[54]

Zone rurale : L'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Cet espace est très vaste, il représente 70% de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine[55].

54 Lab Périurbain. 2016. Périurbanisation, périurbain: de quoi parle-t-on ? [16/04/21]
http://periurbain.cget.gouv.fr/content/P%C3%A9riurbanisation-p%C3%A9riurbain-de-quoi-parle-t

55 Insee. 2016. Définitions - Espace rural / Espace à dominante rurale. [16/04/21]
https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1034

- Annexe 2. Entretiens menés :

#	Structure	Date	Département	Activités principales
1	Amisep	16/2/2021	L'ille et Vilaine	hébergement, accompagnement administratif
2	Coallia	18/2/2021	L'ille et Vilaine	hébergement, accompagnement administratif
3	France terre d'asile	5/2/2021	Loire Atlantique	hébergement, accompagnement administratif
4	Eaux Vives	16/2/2021	Loire Atlantique	hébergement, accompagnement administratif
5	Saint Benoit Labre	24/2/2021	Loire Atlantique	hébergement, accompagnement administratif
6	UNIV'R 44	3/3/2021	Loire Atlantique	Insertion professionnelle
7	Réseau 44	11/3/2021	Loire Atlantique	Insertion professionnelle
8	Face LA	17/3/2021	Loire Atlantique	Insertion professionnelle, cours de français
9	Eaux vives	19/3/2021	Loire Atlantique	Insertion professionnelle, accompagnement administratif, hébergement, cours de français
10	Jardin d'Esia	22/3/2021	Loire Atlantique	Insertion professionnelle
11	CAP 44	23/3/2021	Loire Atlantique	structure agricole
12	Solidarité estuaire	25/3/2021	Loire Atlantique	hébergement, mobilité, lien social, sorties
13	Confédération paysanne	31/3/2021	Loire Atlantique	développement rural et agricole
14	Job4mi	25/3/2021	Loire Atlantique	Insertion professionnelle
15	cimade toulouse	2/2/2021	Haute garonne	accompagnement administratif, accompagnement juridique
16	Agricultrice	1/3/2021	Haute garonne	structure agricole
17	Regroupement de cocagne Haute Garonne	4/3/2021	Haute garonne	Insertion professionnelle, structure agricole

18	CIVAM - solid'r	5/3/2021	Haute garonne	Insertion professionnelle, structure agricole
19	Missions locales	24/3/2021	Haute garonne	Insertion professionnelle
20	Itinéraires	1/2/2021	Calvados	hébergement, insertion professionnelle, accompagnement administratif
21	CALMEC	12/2/2021	Calvados	Insertion professionnelle
22	France Terre d'Asile	10/2/2021	Calvados	hébergement, accompagnement administratif
23	Etre et boulot	16/2/2021	Calvados	Insertion professionnelle
24	Pôle emploi / plateforme d'intégration	18/2/2021	Calvados	Insertion professionnelle, accompagnement administratif
25	FAIR (plateform) - revivre	25/2/2021	Calvados	Insertion professionnelle, lien social / sortie, accompagnement administratif, hébergement, cours de français
26	comitié régional insertion Normandie	1/3/2021	Calvados	Insertion professionnelle
27	JRS - welcome	8/3/2021	Calvados	hébergement
28	les amis de jean bosco	17/3/2021	Calvados	accompagnement administratif, hébergement
29	Les Jardins Lorziou	22/3/2021	Calvados	entreprise jardins
30	Le pas d'âne	16/3/2021	Calvados	structure agricole
31	GE14	25/3/2021	Calvados	structure agricole
32	CIVAM Normandie 2	1/4/2021	Calvados	structure agricole
33	Mission locale de Honfleur	9/4/2021	Calvados	Insertion professionnelle, accompagnement administratif
34	Confédération paysanne	24/2/2021	Manche	accompagnement administratif
35	Confédération paysanne	24/2/2021	Manche	structure agricole
36	MEF - STARE	1/3/2021	Manche	cours de français, insertion professionnelle, accompagnement juridique
37	L'Espace-Temps-FJT	15/3/2021	Manche	hébergement, cours de français, insertion professionnelle
38	Confédération paysanne	18/3/2021	Manche	structure agricole
39	FTDA Manche	8/4/2021	Manche	hébergement
40	Agriculteur - M. Gosselin	8/4/2021	Manche	structure agricole

- Annexe 3. Listes d'acteur.rice.s pour aller plus loin :

Noms	Type d'organisation	Département	Villes
Jacques Cornu	Association	Calvados	Bayeux
Itinéraires	Association	Calvados	Caen,Lisieux
Amis de Jean Bosco	Association	Calvados	Caen,Vire
Althea	Association	Calvados	Caen,Ifs
2 Choses Lune	Association	Calvados	Caen
Revivre	Association	Calvados	Caen
Direction Départementale Cohésion Sociale Préfecture Caen	Etablissement public	Calvados	Caen
Etre et Boulot	Chantier d'Insertion	Calvados	Honfleur
ASTA	Chantier d'Insertion	Calvados	Pont l'Evêque
Pôle Emploi Honfleur	Etablissement public	Calvados	Honfleur
CALMEC	Association	Calvados	Caen
Chambre d'Agriculture Calvados	Etablissement public	Calvados	Hérouville
JSF Honfleur - centre socioculturelle	Association	Calvados	Honfleur
JRS WELCOME	Association	Calvados	Caen,Clécy
Chantier en cours - à pas d'âne	Association	Calvados	Saint Pierre Tarentaine
Mission locale Honfleur	Association	Calvados	Honfleur
Mission locale Vire	Association	Calvados	Vire
Association Viroise pour l'Aide aux Réfugiés (AVAR)	Association	Calvados	Vire
ANEFA Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en	Association	Calvados	
le tour du bocal	Association	Calvados	Le Tourneur
Ferme des chèvres dans le vent	agriculteur	Calvados	Montchauvet
Ferme de Montamy	agriculteur	Calvados	Montamy
JRS France	Association	Calvados,Haute-Garonne,Loire Atlantique	
Réseau Cocagne	Association	Calvados,Haute-Garonne,Loire Atlantique,Ille et Vilaine	
France Terre d'Asile	Association	Calvados,Loire Atlantique	Hérouville,Clisson
Adoma	Entreprise	Calvados,Loire Atlantique	Caen,Nantes
Chambre d'Agriculture Normandie	Etablissement public	Calvados,Manche	Caen
CIVAM	Association	Calvados,Manche	Valdallière
Confédération Paysanne	Syndicat	Calvados,Manche	St Lô,Caen
Accueil Paysan	Association	Calvados,Manche	
Paysans Normandie		Calvados,Manche	
la Cimade	Association	Haute-Garonne	Toulouse
serres de Bessières	Entreprise	Haute-Garonne	Bessières
CPH SAN FRANCISCO R.MONNIER	Association	Haute-Garonne	Toulouse
CPH Sardelis	Association	Haute-Garonne	Toulouse
Jardins du Comminges	Chantier d'Insertion	Haute-Garonne	Huos
CIVAM - SOLIDR	Projet	Haute-Garonne	
DILAM dispositif langues acceuil migrants	Association	Haute-Garonne	Toulouse
GRETA	Association	Haute-Garonne	Revel
les Jardins de la Landelle	Association	Haute-Garonne	Paleville
CPH	Association	Haute-Garonne	Toulouse,St Gaudens,Muret
OCIT'AGRI réseau CFPPA d'Occitanie		Haute-Garonne	
Mob'In	Association	Haute-Garonne,Loire Atlantique,Calvados,Ille et Vilaine	
Saint Benoît Labre Ille et Vilaine	Association	Ille et Vilaine	Rennes
utopia 56	Association	Ille et Vilaine	Rennes
amisep	Association	Ille et Vilaine	Rédon
Agrobio 35		Ille et Vilaine	
Le pays fait son jardin	Chantier d'Insertion	Ille et Vilaine	Retiers
Jardin du Breil	Chantier d'Insertion	Ille et Vilaine	Pacé
Coallia	Association	Loire Atlantique, Ille et Vilaine	Fougères,Rennes,Pacé,Rédon,Nantes
Trajet	Association	Loire Atlantique	Reze
SOS Solidarités	Association	Loire Atlantique	Nantes
Saint Benoît Labre Loire Atlantique	Association	Loire Atlantique	Vertou
France Horizon	Association	Loire Atlantique	Saint-Nazaire
Eaux Vives	Association	Loire Atlantique	Nantes,Savenay,Blain,Saint-Herblain
Centre communal d'action sociale	Etablissement public	Loire Atlantique	Nantes
Appuis	Association	Loire Atlantique	Saint-Nazaire
Anef-ferrer	Association	Loire Atlantique	Saint-Herblain
valoré	Association	Loire Atlantique	Clisson
ami	Association	Loire Atlantique	Nantes
unité emploi Vignoble Nantais	Association	Loire Atlantique	Clisson
unité emploi	Association	Loire Atlantique	Blain
blain sans frontières	Association	Loire Atlantique	Blain
unité emploi - nantes nord	Etablissement public	Loire Atlantique	Nantes
unité emploi - Saint Nazaire	Etablissement public	Loire Atlantique	trignac
projet Univ'R 44	Projet	Loire Atlantique	Nantes
Trajet	Association	Loire Atlantique	Reze
France horizons	Association	Loire Atlantique	Saint-Herblain, Saint-Nazaire
Solidarité estuaire	Association	Loire Atlantique	Saint-Nazaire,Nantes

FACE	dispositif	Loire Atlantique	Saint-Herblain,saint nazaire
Jardin de Cocagne Nantais	Chantier d'Insertion	Loire Atlantique	
Confédération paysanne	Association	Loire Atlantique	Nantes
GAB 44	Association	Loire Atlantique	Nozay
Laura Hurel - source d'envol	Chantier d'Insertion	Loire Atlantique	Saint Gildas des bois
Solène Mahé - la brocante verte	Chantier d'Insertion	Loire Atlantique	Nantes
émilie colas - jardin d'Esia	Chantier d'Insertion	Loire Atlantique	Clisson
ACI Vital	Chantier d'Insertion	Loire Atlantique	Bonnoeuvre
singa nantes - Pauline	Association	Loire Atlantique	Nantes
potager associatif	Chantier d'Insertion	Loire Atlantique	Saint Julien de Concelles
ancre - maison de l'emploi	Chantier d'Insertion	Loire Atlantique	Nort sur erdre
Job 4 mi	Projet	Loire Atlantique	
fédérations des maraichers	Syndicat	Loire Atlantique	Pont Saint Martin
Geiq	Association	Loire Atlantique	Angers
Chambre d'Agriculture Manche	Etablissement public	Manche	St Lô
(MEF) Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotention	Association	Manche	Cherbourg-en-Cotentin
Terre de Liens	Association	Manche	
Solidarité paysans	dispositif	Manche	
Collectif d'aide aux migrants	Association	Manche	St Lô
Mission locale St Lô	Association	Manche	St Lô
Passerelles vers l'Emploi d'Avranches	Association	Manche	Avranche
FJT Espace-Temps	Association	Manche	Cherbourg-en-Cotentin
savoir langue	Association	Manche	
fil et terre	Chantier d'Insertion	Manche	
astre environnement	Chantier d'Insertion	Manche	

- Annexe 4. Fiches récapitulatives des projets d'insertion identifiés (non exhaustif) :

AGIR 14+

projet porté par l'association CALMEC

But du projet

Le projet AGIR 14 + a émergé en réponse à l'appel à projet « Intégration professionnelle des réfugiés » du Plan d'Investissement dans les Compétences (Ministère du travail). Ils sont conventionnés depuis 2020 et ce jusqu'en juin 2023, l'objectif visé est **350** bénéficiaires sur **3 ans.**

Le projet AGIR 14 + est le prolongement d'un dispositif existant visant à accompagner vers et dans l'emploi des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) en apportant une réponse coordonnée et globale .

L'idée est d'avoir une continuité avec les assistant.e.s soci.aux.les qui redirigent les BPI sur une plateforme dématérialisée, puis CALMEC prend le relais en plusieurs étapes :

- (Prescription par les partenaires)
- Étude des situations individuelles
- Accompagnement global des bénéficiaires
- Levée des freins périphériques
- Préparation et accès à la formation
- Préparation et accès à l'emploi

Calvados : situé à Caen, Lisieux, Honfleur – a pour ambition d'agir sur tout le département

informations importantes

- rayonnement sur la région
- projet qui vient de commencer
- difficultés à trouver des prescipteurs

LES PARTENAIRES

CALMEC est le porteur du projet et réunit le consortium suivant :

- L'Ecole des Parents et des Éducateurs (EPE), en charge de l'accompagnement global des BPI.
- L'Agence pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) construit des outils d'orientations afin de sécuriser le travail sur le projet professionnel
- AGEFOS PME, à l'origine de modules de sensibilisation des tuteurs à l'interculturalité
- La Mission Locale accompagne les BPI de moins de 26 ans.
- Enfin, le Club FACE Normandie mobilise son réseau d'entreprises afin de mettre en place des mentors d'entreprises & développe des outils d'accompagnement post recrutement.

Infos en +

Ce projet souhaite prendre en compte l'accompagnement à **l'insertion agricole** si des réfugié.e.s font part d'un projet en lien avec l'agriculture. Par ailleurs, ils ont déjà un partenaire en charge des formations à l'interculturalité.

fiche contact

Claire Yonnet :

- Coordinatrice de la plateforme et en charge du projet AGIR 14 +
- 02 31 39 39 04
- c.yonnet@calmec.fr

PLATEFORME FAIR

projet porté par l'association Revivre

But du projet

Le projet a pour vocation de travailler sur tous **les freins** classiques (mobilité, sport, culture, santé). C'est une plateforme d'échange de pratiques avec des actions **complémentaires** visant à agir sur tous les facteurs d'inclusion. L'association Revivre aide en permanence **environ 1 000** personnes sur l'agglomération de Caen.

La plateforme FAIR s'articule autour de trois espaces (physiques) dont :

- un lieu d'accueil de 300 m² pour l'accès au logement et à l'hébergement
- l'accompagnement socioprofessionnel (accès au droit commun, RSA etc.)
- la formation sociolinguistique

L'activité de la plateforme s'articule autour de 4 pôles :

- Pôle accueil et orientation/ logement adapté
- Pôle stabilisation / accès santé,
- Pôle insertion par l'activité économique (formations, stage, contrats)
- Pôle insertion par le logement, et le pôle habitat

Calvados : situé à Caen

informations importantes :

- 200 BPI en moyenne
- 350 inscrits cette année
- réelle asiduité et confiance des bénéficiares

LES PARTENAIRES

Revivre est le porteur du consortium, le consortium regroupe

- les Centre d'Hébergements et de Réinsertions Sociales
- le Comité Citoyen et Justice
- Le centre d'Accueil et d'Orientation
- La Direction Départementale de l'Action Sociale
- Le Carrefour pour l'Activité Professionnelle
- La Société Métallurgique de Normandie

Infos en +

Iels agissent surtout à Caen pour l'instant mais ils **tentent d'agir plus loin et sont confrontés aux freins** notamment de mobilité. Ils sont preneurs de toutes idées/ actions pour lever ces freins. Ils ont une réelle **volonté d'essaimage**, de **partage de pratiques**, d'actions transversales entre les territoires et de **partenariat.** Pour l'instant il n'y a pas encore d'initiative agricole en place.

fiche contact

- Sarah Lechat
- coordinatrice de la plateforme FAIR

Revivre :

- Chemin de Mondeville 14460 Colombelles
- 02 31 35 05 15
- siege@revivre-asso.org www.revivre-asso.org

SOLID'R

Projet porté par le CIVAM Occitanie

But du projet

Parcours d'accompagnement global d'insertion en zone rurale par l'agriculture, le maraîchage et l'aide aux personne âgées (formation de 3 à 6 mois).

Il intègre à la fois une approche territoriale avec quatre terrains d'expérimentations et une approche thématique portant sur l'accompagnement de ces publics.

- Un **accompagnement global** prenant en compte l'apprentissage de la langue française, la mobilité, la santé notamment psychique, la montée en compétences sur des métiers en tension dans les territoires concernés, l'hébergement.
- Formations **non rémunérées**
- Projet qui devrait commencer en **septembre** 2021.
- Accès à des **certificats** reconnus au niveau européen (ex : bucheronnage)
- Passeport de compétences
- Pour l'instant pas **de solution** d'embauche pour le long terme
- en Haute Garonne : situé surtout au niveau de Comminges

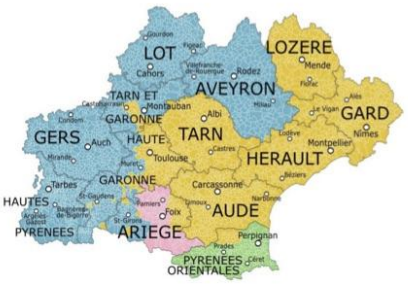

Départements d'Occitanie : Haute Garonne, Tarn, Lozère, Aude, le Tarn et Garonne

Les objectifs principaux

- insertion durable
- 100 à 120 bénéficiaires
- projet sur 3 ans

LES PARTENAIRES

Ce projet est porté par la FR CIVAM OCCITANIE pour le compte d'un consortium composé :

- Du réseau des CFPPA d'Occitanie : centre de formation professionelle et de promotion agricole
- réseau M.F.R : « Maisons Familiales Rurales »
- Du Centre Frantz Fanon (La Cimade) => santé psychique et accès au droit commun
- L'OFII : pour l'identification et l'orientation des réfugiés
- Du réseau Mob'In Occitanie : mobilité inclusive
- Du Foyer du Ségala
- Du GRETA Lozère => cours de français
- De l'ENSFEA
- D'autres partenaires locaux
- Le LISST : pour les dynamiques rurales sur la revitalisation agricole et le développement rural lié à l'accueil et l'insertion des publics réfugiés.

fiche contact

- Raphaël Lebeau
- Coordinateur du projet SOLID'R et directeur Régionale du CIVAM
- raphael.lebeau@civam-occitanie.org

PROJET STARE

Solidarité Territoriale pour l'Accès des Réfugiés à l'Emploi

projet porté par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin

But du projet

Insertion professionnelle des BPI par le droit commun et la formation linguistique. Parcours personnalisé (maximum 24 mois) par prescription.

- accompagnement administratif pour l'emploi
- mise en lien avec des entreprises
- développement des compétences professionnelles

(immersions en entreprises, chantier d'insertion, formations individuelles d'adaptation des compétences...)

- consolidation des compétences langagières à visée professionnelle
- sensibilisation des intermédiaires de l'emploi et l'information des entreprises

(interculturalité, cadre juridique réglementant le travail des étrangers, communication sur des parcours d'intégration dans l'emploi réussis)

Département de la Manche

Initiatives qui diffèrent en fonction de la zone (nord, centre, sud)

Les objectifs principaux

accompagner des réfugié.e.s socialement autonomes mais en recherche d'emploi

LES PARTENAIRES

Consortium qui rassemble :

- Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin (MEF)
- Mission Locale du Centre Manche
- Passerelle Vers l'Emploi (organisme de formation et chantier d'insertion)
- l'Espace Temps-FJT (organisme de formation)
- 4 chantiers d'insertion (Au Fil de l'Eau, Astre Environnement, Fil & Terre et Tri Tout Solidaire)

Soutenu par France Terre d'Asile, Coallia, Communauté d'Agglomération Le Cotentin, Pôle Emploi et les services de l'Etat (CCAS des mairies et du département) (rôle de prescripteurs)

fiche contact

Aurélie Duriau (coordinatrice) 02 33 01 64 64

UNIV'R 44

projet porté par l'Université de Nantes

But du projet

Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires de la protection internationale.

Intégration globale par l'emploi :

- Accompagnement personnalisé adapté aux besoins de chacun.e.s
- Levée des freins périphériques (mobilité, français, numérique)
- définition du projet professionnel
- dispositif avec plusieurs possibilités d'insertion professionnelle : formation professionnelle, emploi, création d'entreprise
- Flexibilité du temps d'accompagnement selon les besoins (en moyenne 4/6 mois)

➡ finalité du projet : être en mesure d'utiliser le droit commun

Ce projet est une expérimentation pour le PIC et a pour but de modéliser un accompagnement qui pourrait s'étendre au niveau national

Loire Atlantique : Métropole de Nantes
Mais **points relais** des structures sur tout le département

Les objectifs principaux

- 300 bénéficiaires sur 3 ans
- intégration globale des réfugiés par le travail
- favoriser la synergie des acteurs locaux

LES PARTENAIRES

Le projet est porté par l'université de Nantes en consortium avec 3 autres acteurs avec des expertises différentes.

- **Les compagnons du tour de France** suivent des personnes avec un niveau infrabac dans le but de les préparer à des projet dans les métiers techniques (bâtiment)
- **L'association nationale les entrepreneuriales :** accompagnement au montage d'entreprise ou sensibilisation à l'entrepreneuriat
- **Groupe SOS Solidarité** : accompagnement social, levée des freins (numérique, mobilité....)
- **L'université de Nantes** suit des personnes qui ont un niveau bac ou supérieur pour les préparer à la reprise des études, d'une formation ou pour reconstruire un projet professionnel avec l'équivalence des diplômes de leur pays

Mais aussi : des associations pour les cours de FLE/FLE à visée professionnelle/code la route, pour la mobilité et mise à niveau numérique et des chantiers d'insertions

fiche contact

M. Vincent Lelann
02 51 79 13 20
vincent.lelann@compagnonsdutourdefrance.org

Coordinateur projet, membre de l'association des Compagnons du tour de France

PLATEFORME D'INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

projet porté par JSF Honfleur

But du projet

La plateforme permet de mettre en lien plusieurs acteurs du territoire pour proposer un accompagnement personnalisé pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes étrangères (pas uniquement des BPI) :

- accompagnement professionnel : faire le lien avec les employeurs, promouvoir les emplois aidés, les stages d'immersion, atelier CV...
- levée des freins périphériques (ateliers socio-linguistiques par JSF, orientation vers les ateliers Savoir Langue Française de la Région, mobilité (cf. PLIE))
- organisation d'événements extérieurs (forum de l'emploi, réunions d'information par secteur...)

Les BPI sont orientés vers la plateforme par l'association Itinéraires (entre autres)

Calvados : Pays d'Auge nord (de Honfleur à Lisieux)

Les objectifs principaux

- accompagner les étrangers du Pays d'Auge nord vers l'emploi
- réduire leurs freins périphériques

LES PARTENAIRES

Ce projet est financé par la Direction régionale de la cohésion sociale de Normandie.

Les coordinateurs du projet sont :

- JSF Honfleur (Juniors Séniors Familles)
- Pôle Emploi Honfleur

Les autres partenaires sont :

- le Centre Prioritaire d'Hébergement d'Itinéraires (CPH)
- La Mission Locale
- La Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE Pays d'Auge)
- Le Chantier d'Insertion Etre et Boulot

Infos en +

Cette plateforme n'est pas spécialisée dans l'accompagnement des BPI ni dans l'insertion par l'agriculture. Cependant, ayant repéré des besoins de main-d'œuvre dans l'agriculture, la plateforme s'y intéresse. Pour autant, aucun lien concret n'a encore été établi avec des agriculteurs.

Par ailleurs, l'accompagnement proposé peut aider à lever certains freins périphériques pour les BPI du pays d'Auge nord.

fiche contact

Anne Laure Joret
Coordinatrice du projet - Pôle Emploi Honfleur

- Annexe 5. Compte-rendu sur la Haute Garonne :

La Haute Garonne avait été sélectionnée dans les départements car ce département présente plusieurs facteurs avantageux : une dynamique associative bien implantée et développée à Toulouse, la présence de nombreux exilés au sein de Toulouse et aux alentours, une tendance politique penchant vers la gauche et enfin une activité de maraîchage très active. Néanmoins, en entamant le diagnostic nous avons pris connaissance d'un projet très similaire au nôtre, le projet SOLID'R porté par la Civam Occitanie[56], le projet a pour ambition de couvrir tout le département, de plus il est à ce stade bien plus développé et approfondi que celui de Batik. Ce constat nous a donc poussé à arrêter le diagnostic afin de se concentrer sur des départements où des initiatives similaires n'ont pas encore vu le jour. De plus, il ne semble pas y avoir une demande très élevée d'emploi de la part des agriculteurs contrairement aux autres département cibles.
Parallèlement, nous avons éprouvé une réelle difficulté pour l'entrée associative, la majorité des associations en lien avec les réfugié.e.s n'ont pas donné de suite à notre sollicitation pour établir un contact.

Introduction générale sur la Haute-Garonne

Le département de la Haute-Garonne propose environ 640 000 emplois, soit quasiment 30% [57] des emplois d'Occitanie. Le nombre d'emplois connaît une forte croissance (+30 % entre 2000 et 2015). Le département de la Haute-Garonne est un département très étendu, hétérogène, avec une grande diversité de territoires et de productions.

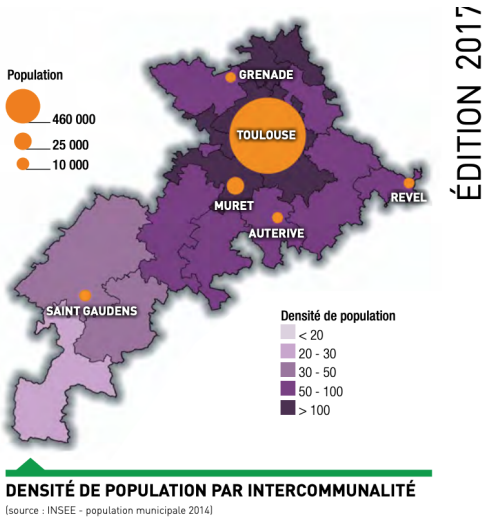

chiffres clés :

▪ 6 309 km² de superficie ▪ 588 communes ▪ 27 cantons ▪ 1 317 668 d'habitants ; 209 hab/km² ▪ 28 % des emplois totaux d'Occitanie ▪ 1 % des emplois en agriculture (4 % en Occitanie/2.4 % en France)

▪ Les entretiens qui ont été effectués sont en lien avec les acteurs suivant :
- La Cimade Toulouse
- Anne-Laure , agricultrice en Haute-Garonne

[56] voir fiche projet
[57] Chambre d'agriculture. L'agriculture de la Haute-Garonne [4 janvier 2021] https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/agriculture-regionale/agriculture-des-departements/lagriculture-de-la-haute-garonne/ .

- Le directeur de la CIVAM Occitanie pour le projet SOLD'R
- Une membre de la Cimade de Montauban, qui a témoigné d'un certain rejet à l'égard du projet.
- Rémy Martin, le Co-directeur du groupement de cocagne Haute Garonne
- Emmaeus St Gaudens - une communauté auto gérée existe à St Gaudens, pas de travail en lien avec le milieu agricole, ils acceptent tout le monde réfugiés comme sans papiers, les individus sont rémunérés par Emmaus pour leur contribution à la communauté.
- La responsable Territoire Nord-Est, un association régionales des missions locales, projet Horizon Occitanie (via le catalogue IPR)

contacts qui ont été établis (hors entretiens) :
- Responsable de la vie associative de la Cimade toulouse (à confirmer)
- Avec un.e membre de Singa Toulouse

Tendance politique
Sur un total de 73 communes sur le département : 43 communes sont de gauche (PS) et 12 de centre et donc 18 de droite. C'est donc un département plutôt d'obédience de gauche. Toulouse a un maire LR à sa tête.

Logement

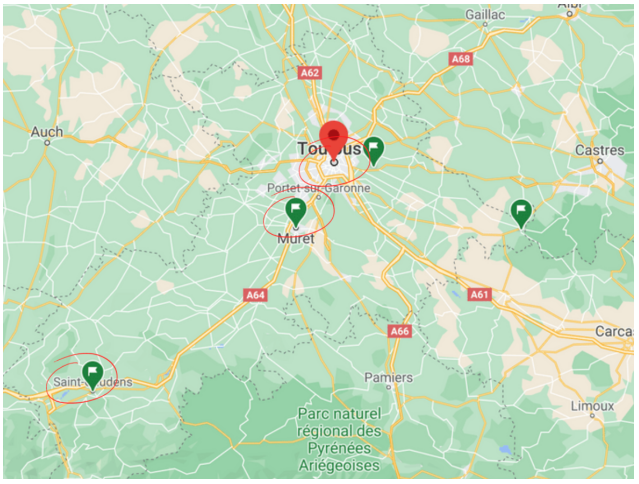

La majorité des logements spécialisés dans l'hébergement des BPI sont centralisés à Toulouse. En effet la Haute-Garonne compte 7 CADA établis sur le département, dont 6 à Toulouse, 4 sont tenues par ADOMA. Il y a également une dizaine de CHRS à Toulouse. À ce jour, les services de l'État en Occitanie disposent de 543 places de centres d'hébergement provisoire (CPH) dont 98 places en Haute-Garonne.
En dehors de Toulouse, il y a deux centres d'accueil et d'hébergement à St Gaudens (tout au sud) et un au muret (banlieue de Toulouse). Le muret est situé juste à côté de Toulouse, c'est sa banlieue, en 30 minutes on peut se rendre à Toulouse grâce à un TER.

Mobilité

Pour lever les freins liés à la mobilité nous avons pris connaissance de plusieurs initiatives à ce sujet.
Tout d'abord il y a un réseau de TER assez important qui s'entend sur la majorité du département, particulièrement la partie sud et sud ouest du département.

Ce réseau de TER et de train assez étendu peut présenter un avantage pour notre projet, afin de pallier au frein de la mobilité.

- L'initiative Mob'in : c'est une association effectuant des diagnostics sur la mobilité des bénéficiaire pour assure un accompagnement vers le droit commun sur la mobilité
- Lors de notre entretien avec Mme Feret de la mission locale nous avons pris connaissance que pôle emploi offre des aides financières pour l'accès au permis.
- Le projet *Horizon Occitanie*[58] porté par les missions locales de Haute Garonne travaillent sur l' accès au permis et cela à travers un accompagnement avec des parrains (réseau localisé pour chaque antenne) apportant ainsi une aide à l'apprentissage du code et de la conduite.[59]

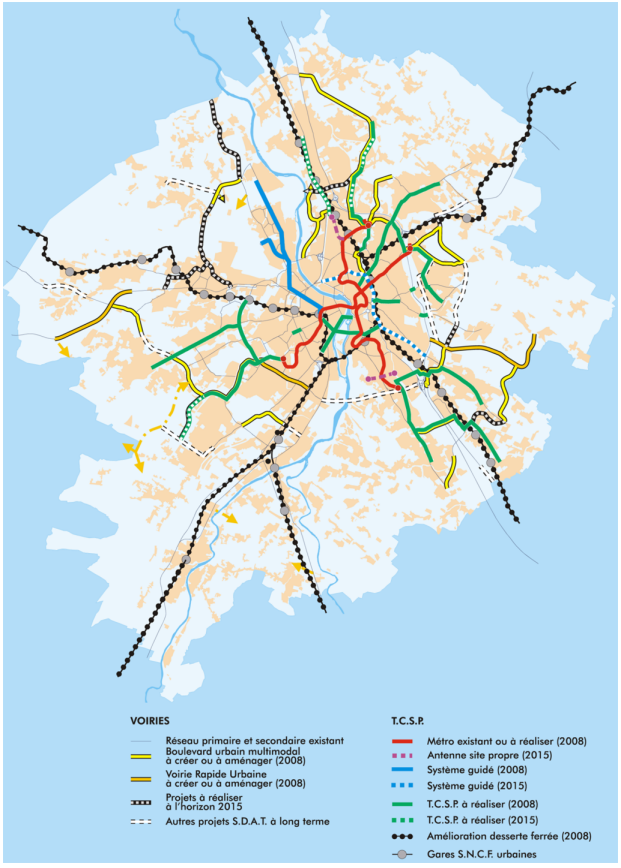

Insertion agricole

La Haute-Garonne semble être un département plutôt dynamique concernant l'insertion professionnelle par le maraîchage.
Dans le cadre du projet SOLID'R du CIVAM Occitanie les territoires d'établissement ont été identifiés en fonction de la mobilisation de leur réseau de paysans. Ainsi il nous a été expliqué que le réseau CIVAM[60] est particulièrement dans le Comminges et l'Ariège, les autres zones d'intervention au niveau régional sont : la haute vallée de l'aude, le sud haute garonne le tarn et l'ariège). Par déduction ils semblerait que ce soit donc les zones les plus dynamiques.

58 voir fiche projet

59 mission locale- entretien

60 entretien

Voici les différentes initiatives/réseaux agricoles et de maraîchages qui ont été identifiés sur le territoire (liste non exhaustive)

Les jardins du Girou (terre de lien) à Gragnague, Haute-Garonne
Les jardins du comminges
les jardins de volvestre
Afidel
Alimen'Terre
la CIVAM
adear
solidarité paysan
nature et progrès
accueil paysan
réseau IMPACT

Point agriculture

D'un point de vue global, autour de Toulouse ce sont surtout de grandes cultures (céréalières, blé) dans le sud ouest est établit plutôt des élevages ovins, bovins, polyélevage (territoire plus montagneux).

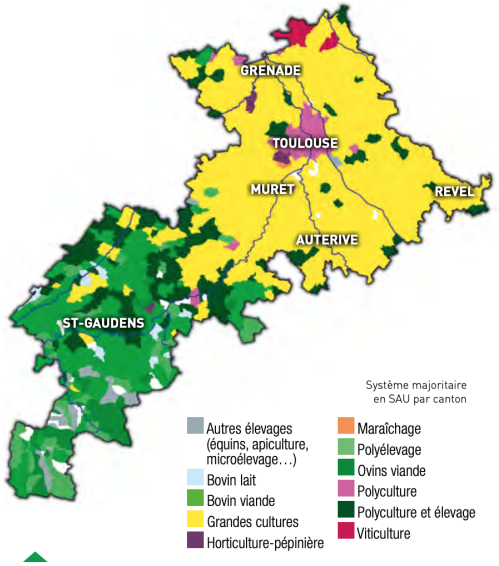

Les deux tiers des surfaces sont couvertes par des grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux et plantes à fibres), principale production du département. Cette filière représente la moitié de la production agricole du département.
La Haute Garonne est le premier producteur de blé en France.
Les surfaces en maraîchage sont placées à proximité de Toulouse afin d'alimenter les Toulousains en produits frais, principalement par l'intermédiaire du Marché d'Intérêt National (M.I.N.) situé au Nord de Toulouse. Le maraîchage se développe depuis peu dans le sud du département, essentiellement en production biologique.
Un autre fait marquant est celui du développement des activités avicoles avec une augmentation de 7 % des exploitations et de 60 % de la surface concernée par cette activité.

Ramené au nombre d'exploitations, la viticulture, le maraîchage et l'arboriculture sont les secteurs les plus consommateurs de main-d'œuvre, ils emploient à eux seuls la moitié des salariés permanents.

Conclusion générale

Ce territoire paraît intéressant de part tous les réseaux de jardin d'insertion que nous avons déjà pu identifier à ce stade du diagnostic. Les jardins de cocagne, le réseau du CIVAM, ou encore des projets plus individualisés se sont établis de part et d'autre dans le département.

Le projet du CIVAM SOLID'R et celui de la mission locale Horizon Occitanie ont tous deux répondu à l'appel d'offre « Intégration professionnelle des réfugiés » du Plan d'investissement dans les compétences (PIC). Ce sont deux projets similaires au nôtre qui peuvent constituer un point d'accroche ou d'échange de connaissance assez intéressant.
Par ailleurs, le projet du CIVAM, tout particulièrement similaire au nôtre, fait preuve d'une réelle volonté de partage de connaissance et d'essaimage.

Cependant il ne semble pas y avoir une multitude d'associations en lien avec les réfugiés dans la Haute Garonne. La difficulté d'entrer en contact avec des associations en lien avec les réfugiés témoigne certainement de ce constat.
De plus, les associations en lien avec l'accueil et l'hébergement semblent être, pour la majorité, centralisées à Toulouse ce qui pourrait accentuer les difficultés de s'insérer dans les zones rurales éloignées de Toulouse.

Le sud et l'ouest semblent assez bien desservis au niveau des réseaux ferroviaires. De plus, les villes/villages aux alentours de Toulouse sont des zones périurbaines ou semi rurales présentant des opportunités d'insertion agricole, pour autant l'accès à Toulouse est assez simple et rapide.
Néanmoins, les difficultés liées à la mobilité sont une problématique qui a de nouveau été mise en avant lorsqu'il s'agit de zone rurale.

Il y a un réel développement du maraîchage aux alentours de Toulouse, de plus le maraîchage est le secteur agricole qui embauche le plus dans la Haute-Garonne.

→ Piste de réflexion : Deux communes péri-urbaines semblent allier en particulier attractivité associative et activité agricole : Saint Gaudens et Revel. Nous y avons relevé à la fois des initiatives agricoles et des associations en lien avec l'accueil et l'accompagnement des réfugiés. Des CPH à St Gaudens et le Greta à Revel. De plus St Gaudens est directement lié à Toulouse par un TER (1 h) et Revel par train mais il faut passer par Albi et faire un changement (donc mobilité moins évidente sans voiture) sinon en voiture Revel se situe à 1 h de Toulouse.

- Annexe 6. Compte rendu sur l' Ille-et-Vilaine :

L'Ille et Vilaine a été sélectionné parmi les départements de départ pour la mise en place du projet Migr'action. Le choix s'est porté à partir de la volonté politique du département à la prise en charge des migrants en Bretagne, avec une grande participation du département brétilien qui en accueille le plus. Les dynamiques et acteurs du monde associatif étaient des points qui semblaient intéressants et à approfondir. Le département semblait également propice à une insertion par l'agriculture du fait de sa grande part dans les exploitations agricoles et laitières françaises.
La prise de contacts et d'entretiens avec les acteurs du territoire ont toutefois été très difficiles tant dans l'entrée sociale que dans l'entrée agricole. Par problématique de temps, nous avons donc décidé de freiner les recherches pour ce département qui présentait des possibilités.

Introduction générale

- ❖ informations générales

Le département de l'Ille et Vilaine (35) est situé dans la région Bretagne.

- 1,076 million d'habitants (2019)
- 333 communes
- 27 cantons
- Rennes, chef lieu et préfecture
- Fougères, Redon, Saint-Malo sous préfectures

- ❖ tendance politiques

- conseil départementale : président du PS
- sur 93 villes de plus de 2 500 habitants : 37 à droite, 43 à gauche et 8 au centre

- ❖ L'accueil des Migrants

Au 1er janvier 2020, la Bretagne fait partie des régions qui ont connu une plus grande création de place pour l'accueil des demandeurs d'asile avec les Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie[61].
Dans la région Bretagne, le département accueillant le plus de places d'hébergement pour les publics migrants est l'Ille et Vilaine, 1303 place sur le département sur les 3726 de la région avec le Morbihan en deuxième place avec 990 places en centres d'hébergement.[62] Actuellement, 5 000 réfugiés sont domiciliés en Ille-et-Vilaine, au titre de la protection internationale. La majorité vit dans la métropole rennaise.[63]

Logement

Les centres d'hébergement se trouvent majoritairement en zones urbaines et semi urbaines (communes +/- 10 000 hab) pour éviter les grands problèmes de mobilité. Rennes concentre 6 centres d'hébergement pour les demandeurs d'asile et les réfugiés statutaires confondus, 4 Cada dont 3 tenus par Coallia et 2 CPH. Il y a également des Cada à Fougères et Pace et un CPH et CAES à Redon.
Coallia a comme projet d'ouvrir un Cada dans une zone péri-urbaine, mais ce n'est encore qu'au stade d'idée.
Dans la ville de Redon, d'autres associations locales sont présentes pour l'aide au logement et l'accueil des personnes chez l'habitant.

---

61 https://www.lacimade.org/schemas-regionaux-daccueil-des-demandeurs-dasile-quel-etat-des-lieux/

62https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/content/download/40579/289663/file/Schéma%20régional%20de%20l'accueil%20des%20demandeurs%20d'asile%20et%20des%20réfugiers.pdf

63 parole du préfet d'Ille et Vilaine, Emmanuel Berthier dans une interview Ouest France

https://rennes.maville.com/actu/actudet_-ille-et-vilaine.-5-000-refugies-sont-accueillis-dans-le-departement_dep-4410306_actu.Htm

(carte des centres d'hébergement)

Mobilité

Rennes métropole organise son propre réseau de transport (STAR) sur ses 43 communes. Il est composé de lignes de métro ainsi que d'une cinquantaine de lignes de bus. Les autres communautés de communes, comme Saint Malo, Fougères ou Vitré ont également leurs propres réseaux de transports en communs.
Depuis 2017, le réseau de transport péri-urbain est assuré par la région et non plus par les départements, notamment le réseau Ter, BreizhGo qui permet l'accès de nombreuses villes à partir de la gare de Rennes[64].

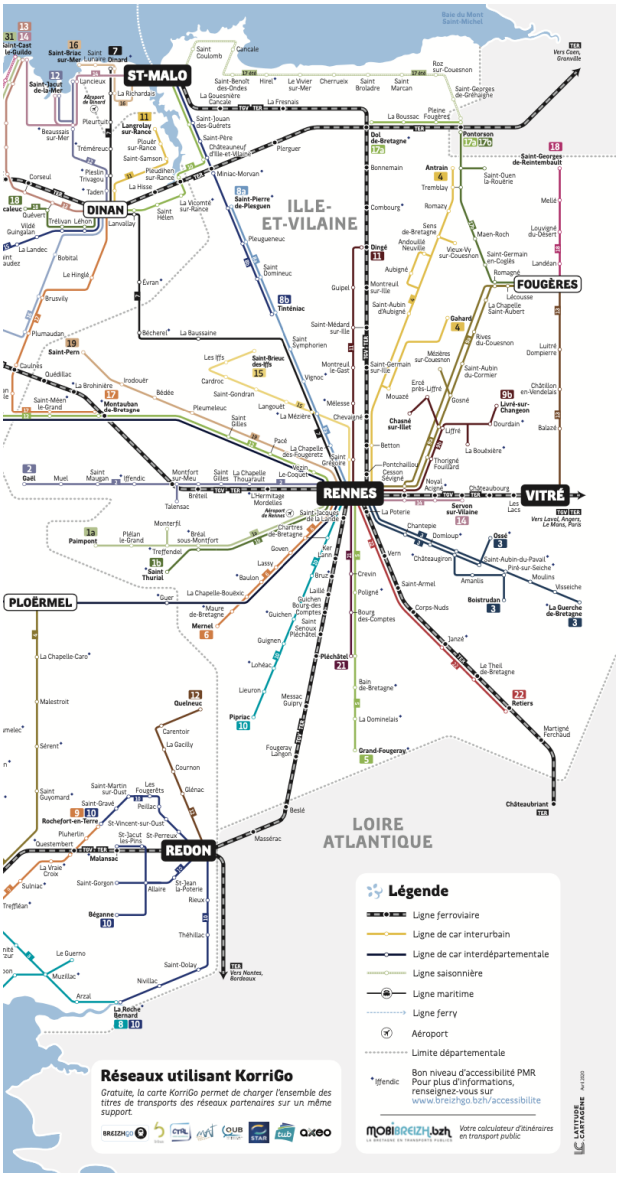

64 Voir carte BreizGo

Insertion pro

Le préfet du département s'est engagé avec la maire de Rennes auprès de l'État à lever des fonds pour l'insertion des réfugiés sur le sol brétilien. Notamment, de nombreux projets s'insèrent dans la dynamique d'insertion professionnelle :

- Sésame

Le projet Sésame a été dans la première expérimentation porté par Coallia pour le sourcing et sa participation au comité de pilotage. Il s'inscrit dans l'appel à projet IPR (intégration pour les réfugiés) national du plan d'investissement des compétences (PIC) dont il a été lauréat. Ce fut un programme d'accompagnement professionnel des bénéficiaires de la protection internationale vers les emplois de l'hôtellerie-restauration.

- SPET

Lors de notre entretien avec Coallia, le programme SPET nous a été évoqué, les informations le concernant sont uniquement issues de cet entretien. Il réunit les Wekers (missions locales), le département, pôle emploi, l'afpa, Coallia et des entreprises qui travaillent ensemble dans l'élaboration d'un projet professionnel en levant les freins de la langue avec des cours de FLE à visée professionnelle et des mises en situation professionnelle.

- Prépare avenir FLE

Avec la participation des centres de formation de la région et le financement de l'État et du département, deux actions sont nées à Vitré et à Guingamp pour l'insertion dans le secteur industriel en appuyant sur le frein de la langue. "Prépare avenir FLE" va se dupliquer à Saint Malo

- Dans les structure de l'hébergement

Dans les structures de l'accompagnement social, il y a parfois aussi un pôle insertion où se trouvent des conseiller.e.s d'insertion professionnelle qui ont accès aux réseaux de recruteurs dont peuvent faire partie les agriculteur.trice.s

Les secteurs les plus représentés dans l'emploi des personnes migrantes sont majoritairement industrie, agro alimentaire et le bâtiment.
Le choix du maraîchage pour l'insertion professionnelle est intéressant car il y a de la demande de la part des agriculteur.trice.s et éleveur.euse.s et une volonté de le rendre attractif[65]. Mais il est plus compliqué dans la mise en place, les problèmes de mobilité sont inhérents à une prise de poste dans ce secteur.

Les migrants brétiliens

La population réfugiée est composée d'hommes isolés majoritairement afghans et africains (Soudan, Erythrée, Guinée, Somalie) et de quelques familles, qui sont moins nombreuses et donc privilégiées pour l'hébergement par exemple.
Il y a beaucoup d'entrées et sorties de ces centres d'hébergement pour diverses raisons (travail, rejoindre sa famille ailleurs etc) notamment pour les demandeurs d'asile qui ne restent pas longtemps et font des demandes pour aller vers d'autres villes, qui est expliqué par la volonté de vivre dans les grandes villes.
Ces nombreux changements peuvent influer sur la tendance de famille et de personnes isolées dans les structures. Mais ce phénomène tend à se stabiliser depuis la fermeture des frontières liées à la pandémie mondiale liée au COVID19. La majorité des personnes accompagnées travaillent dans le bâtiment. Les chantiers se trouvent à proximité, ou sont accessibles en transports en communs ou vélo. Si ce n'est pas le cas, alors les entreprises peuvent se porter garantes du transport vers le lieu de

65https://www.la-croix.com/Economie/France/lagriculture-milliers-postes-restent-non-pourvus-2019-09-24-1201049579

travail, le plus souvent avec des navettes[66]. Car en effet il y a un grand problème de mobilité dans les zones péri urbaines/rurales qui est difficile à pallier sans le permis de conduire et la voiture.

Sur certains territoires, il y a des déserts médicaux mais cela reste rare car les structures sont implantées à des endroits stratégiques. La zone semi-urbaine de Fougères présente toutefois cette problématique.

Point agriculture

Le département est le premier de France dans sa production laitière. L'agriculture de cette région est donc principalement basée sur l'élevage et l'agriculture des cultures adaptées à l'alimentation animale (blé, maïs, plantes fourragères, prairies). Les exploitations de cette zone sont plutôt des grandes exploitations agricoles conventionnelles. Où il y a de la demande de main d'œuvre durable, pas que saisonnière.

Conclusion générale

Nous avons constaté dans ce département une grande difficulté à joindre les acteurs et les dispositifs en place dans le secteur associatif, ainsi que dans le secteur agricole pour lequel nous n'avons eu aucun retour.
Nous notons néanmoins, de nombreuses plateformes d'insertion professionnelle à visée des réfugiés dans les secteurs d'activité qui recrutent. Également, la présence de structures d'hébergement fortement concentrées en villes
Redon ville intéressante au carrefour de l'Ille et Vilaine et de la Loire Atlantique (60km de Nantes et de Rennes) avec des dynamiques locales très intéressantes et une envie locale.
Avantage du milieu rural car saturation des villes, prise en charge plus rapide, plus dispo, plus d'espace.
Projet d'insertion en zone rurale pas viable car les personnes vont chercher des emploi dans les secteurs pré-cités car volonté de vivre en milieu urbain mais pas de vision à long terme et plus dans l'optique d'avoir une autonomie financière pour envoyer de l'argent au pays donc pas spécialement dans la construction d'un projet pro. vont vers métier qui nécessite peu la maîtrise du français etc

problème de communication pour les projets du département dont certains sont impossible à trouver sur internet

66 données d'entretien

- Annexe 7. Projets de recrutements en Loire-Atlantique, Manche et Calvados :

(Pôle Emploi, données de 2019 pour 2020)

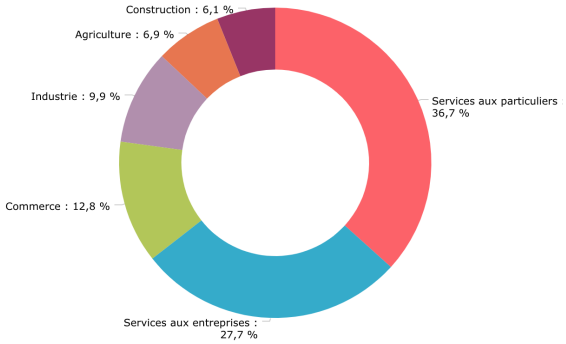

Parts de projets de recrutement par secteur en Loire-Atlantique

Métier	Projets de recrutement
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	2 320
Maraîchers, horticulteurs salariés	1 650
Agriculteurs salariés	940
Eleveurs salariés	220
Vendeurs en produits alimentaires	100
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	90
Pêcheurs, aquaculteurs salariés	80
Techn. et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	40
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	30
Sportifs et animateurs sportifs	30
Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers	30
Conducteurs routiers	20
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	20
Jardiniers salariés	10
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	10

Top 15 des projets de recrutement en agriculture en 2020 en Loire-Atlantique

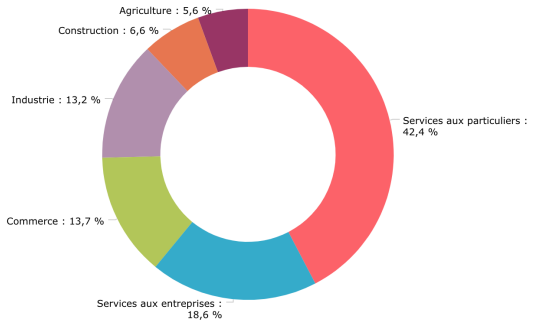

Parts de projets de recrutement par secteur dans la Manche et le Calvados

Métier	Projets de recrutement
Agriculteurs salariés	810
Maraîchers, horticulteurs salariés	570
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	400
Pêcheurs, aquaculteurs salariés	310
Eleveurs salariés	240
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	220
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	110
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	70
Marins salariés	50
Sportifs et animateurs sportifs	40
Vendeurs en produits alimentaires	40
Techn. et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	30
Autres ouvriers non qualifiés de type industriel	20
Jardiniers salariés	20
Conducteurs routiers	10

Top 15 des projets de recrutement en agriculture en 2020 dans la Manche et le Calvados